

LES FABRIQUES DE LA CONNAISSANCE

Du territoire au laboratoire

PANORAMA DES ACTIONS **2021 - 2022**



Directeur de la publication

Jean-Baptiste CHABERT

Directeurs de la rédaction

Christophe CHARLIER (MSHS Sud-Est), Cyril ISNART (MMSH)

Coordination des Fabriques de la Connaissance

Bertrand FRIBOURG

Comité de rédaction

Jean-Charles BRIQUET-LAUGIER (MSHS Sud-Est), Valérie DALL'O (MSHS Sud-Est),
Bertrand FRIBOURG, Sylvie LAURENS (MMSH)

Numéro 3-4 double coordonné par la MSHS Sud-Est

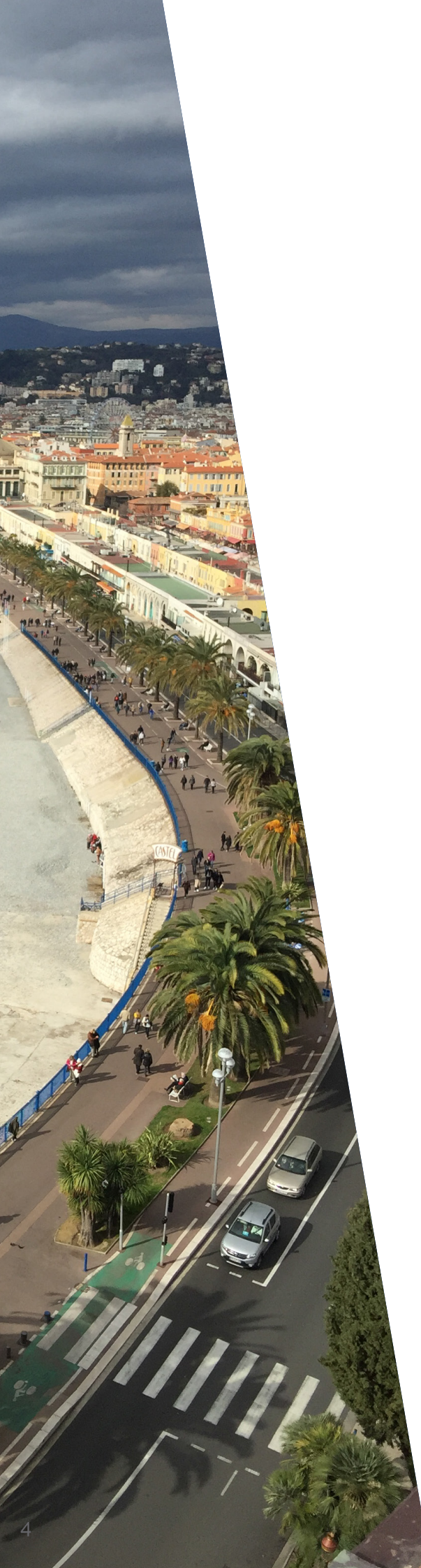
Maquette et mise en page : Cédric PARISOT

Dépôt légal Novembre 2024

Photo couverture et édito : © Région Sud, Camille Moirenc, Regis Flores Cintas,
Sabri Ben Hassen, Cécilia CLAEYS, Xavier Durang, unsplash.com

- 6-7** Développement du vélo en région Provence-Alpes-Côte d'Azur : comment rattraper le retard ?
- 8-9** Quand les associations donnent un coup de pédale à la pratique du vélo
- 10-11** Changer de braquet
- 12-13** Maritimité(s)
- 14-15** L' incidence de la crise sanitaire sur la location d'hébergements touristiques en Provence-Alpes-Côte d'Azur
- 16-17** Identification des circulations entre la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et les régions méditerranéennes
- 18-19** Quels nouveaux visages pour les mobilités quotidiennes sous contraintes, dans le contexte (post-)covid ?
- 20-21** Démobilité et altermobilité en région Provence-Alpes- Côte d'Azur
- 22-23** Pratiques des entreprises en matière de mobilité décarbonée
- 24-25** Les petites gares ferroviaires dans leur grand territoire
- 26-27** Transition des quartiers de petites gares de la région
- 28-29** Micro-cartographie de la vacance commerciale
- 30-31** Comprendre la vacance commerciale au regard des dynamiques territoriales des petites centralités
- 32-33** Les banquettes de Posidonie de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- 34-35** Impact des changements climatiques actuels sur la biodiversité végétale en région Provence-Alpes-Côte d'Azur (projet i3REF)
- 36-37** Etat des lieux et analyse des espaces agricoles protégées en région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- 38-39** Un regard statistique sur les territoires de mise en œuvre des dispositifs de protection du foncier agricole ZAP et PAEN
- 40-41** TransEnAlpes - Quelle transition énergétique pour les stations de ski des Alpes du Sud ?
- 42-43** TransEnAlpes - Transition énergétique des stations de montagne : enjeux, paradoxes et perspectives
- 44-45** Sudorama intègre le sport dans sa fresque patrimoniale
- 46-47** Les rencontres Connaissance du territoire (2021)
- 48-49** Les rencontres Connaissance du territoire (2022)
- 50-51** Lancement de la plateforme Connaissance du territoire





Edito

Le sous-titre de ce troisième magazine Les Fabriques de la connaissance indique « Du territoire au laboratoire ». Regroupant les principaux résultats des études menées en 2021 et 2022 dans le cadre d'une coopération publique-publique entre des directions de la Région Provence Alpes Côte d'Azur et des laboratoires de l'ensemble du territoire régional, ne serait-il finalement pas plus correct d'écrire « du laboratoire vers le territoire » ? Ce sont les résultats de cette double relation de la recherche aux enjeux économiques, sociaux, culturels et écologiques de la collectivité que vous pouvez de nouveau découvrir dans ces pages.

Comme nous l'évoquons plus haut, ce numéro, dont vos mains auront mesuré le poids inhabituel, propose une recension des productions de deux éditions de l'appel à projets.

Il fait la part belle à la thématique des mobilités. Certaines interrogent les changements de pratique dans un contexte de crise climatique (vélo, mobilités décarbonées, tendances à la « démobilité ») quand d'autres poussent l'analyse sur les implications urbanistiques de la multimodalité avec un regard local, rural même, sur la transformation des quartiers de petites gares. Les questions de l'aménagement et des mutations des cœurs de ville sont également abordées à travers le prisme de la vacance commerciale, thématique hautement sensible dans le développement économique régional, comme pour la cohésion sociale

et le vivre-ensemble.

Ce qui est remarquable, en opérant un retour sur la plupart des travaux, c'est tout de même la place prise par les défis liés à la planification écologique, qui domine dans la définition des sujets : questions littorales avec la protection des banquettes de posidonies, espaces agricoles protégés, installation des jeunes agriculteurs, transition énergétique des stations de ski, impact sur la biodiversité... Plus que jamais le dispositif des Fabriques de la connaissance est animé par la dynamique science et société. Alors oui, c'est bien le laboratoire qui va au territoire, engagé dans une responsabilité sociale qui a toujours caractérisé la recherche publique. Les savoirs indigènes sont confrontés aux interventions des sciences sociales pour élaborer une véritable science citoyenne.

La Région est non seulement le catalyseur et l'accompagnateur de cette rencontre, mais ses équipes participent pleinement de cette chaîne de production de la connaissance, et la rend disponible pour tous grâce au développement de la toute nouvelle « plateforme connaissance du territoire » :

<https://connaissance-territoire.maregionsud.fr>

Bonne lecture.



Développement du vélo en région Provence-Alpes-Côte d'Azur : comment rattraper le retard ?

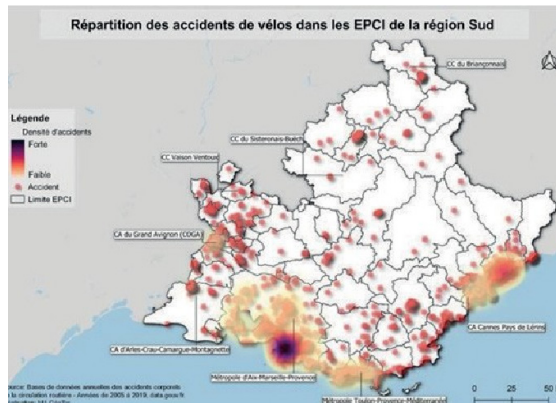
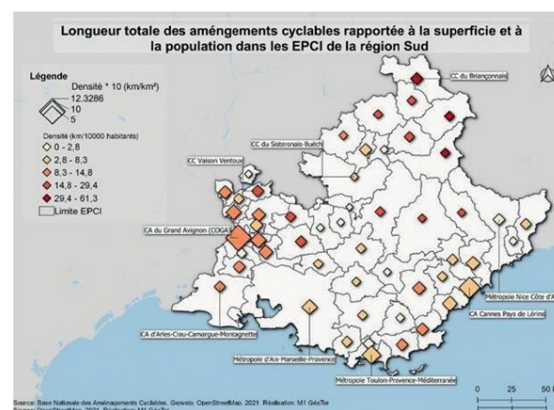
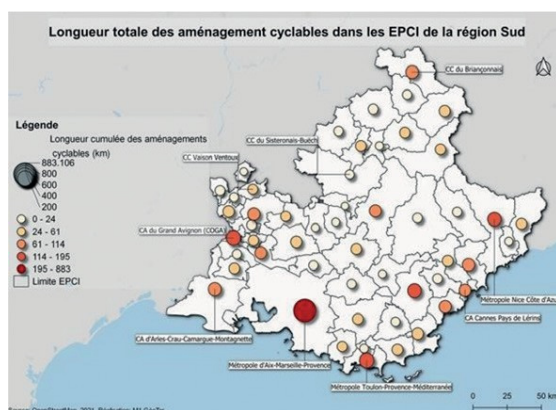
*Sur le terrain, quels freins à la politique vélo soutenue
par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur ?*

L'étude vise à dresser un panorama de la situation des pratiques du vélo à l'échelle régionale afin de déterminer les facteurs de blocage susceptibles d'expliquer le faible usage du vélo en Provence-Alpes-Côte d'Azur et de proposer des leviers d'action pour dépasser ces blocages.

Il s'agit de réaliser un diagnostic des infrastructures, des politiques et des compétences des différents acteurs (élus, associations et fédérations, usagers), ainsi que de leurs relations ; d'analyser les freins et les obstacles existants au déploiement des politiques vélo (politiques, techniques et financiers) et enfin de proposer des leviers de changements pour un développement pérenne du vélo en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. La prise de conscience de la nécessité de favoriser les déplacements à vélo est relativement ancienne au sein de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur qui a par ailleurs déjà engagé de nombreuses actions en ce sens. Toutefois, pour aller plus loin et traduire cette

volonté affirmée dans le quotidien des habitants, la Région possède des leviers d'actions majeurs qui s'articulent autour des axes suivants :

- Améliorer le réseau cyclable en augmentant la longueur des pistes cyclables pour proposer des circuits continus ;
- Sécuriser le réseau cyclable (étendre les bandes cyclables, créer des voies lumineuses, améliorer le repérage et le guidage dans les espaces de circulation partagés, etc.) ;
- Organiser l'intermodalité et la complémentarité des modes de déplacement (créations d'espaces de stationnement dans les gares, d'espaces de stockage dans les trains ;
- Développer les espaces de stationnement pour les vélos dans les espaces publics/privés en fonction de la durée de l'arrêt (arrêt minute, arrêt de moyenne ou longue durée) ;
- Favoriser l'usage du vélo dans les déplacements quotidiens de tous types, professionnel ou scolaire et de distances variées, notamment en accompagnant les entreprises, les universités et les établissements scolaires.



Longueur totale des aménagements cyclables dans les EPCI de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Carte réalisée par le Master 1 Géoter - Avignon Université

Longueur totale des aménagements cyclables rapportée à la superficie et à la population dans les EPCI de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Carte réalisée par le Master 1 Géoter - Avignon Université

Répartition des accidents de vélos dans les EPCI de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Carte réalisée par le Master 1 Géoter - Avignon Université



La Région Sud ambitionne de positionner le vélo comme une alternative durable et un mode de transport au quotidien. Cette transition ne peut se faire sans la prise en compte d'autres acteurs tels que les entreprises et les établissements scolaires et d'enseignement supérieur.

En 2018, seulement 1,62 % des actifs se déplacent chaque jour vers leur lieu de travail en vélo. S'il s'agit du mode de transport le moins utilisé en Provence-Alpes-Côte d'Azur (1,48% en 2018), on observe depuis 2017, une progression de son utilisation de l'ordre de +10%.

Ce progrès souligne l'engouement d'une partie de la population pour le vélo, potentiellement accentué par une prise de conscience environnementale, économique ainsi que d'autres motivations personnelles. Cela montre également que l'usage du vélo peut être envisagé comme une réelle alternative crédible pour les déplacements professionnels.

COMPETENCES REGIONALES

transports

ETABLISSEMENTS

Avignon Université

LABORATOIRE PORTEUR

UMR ESPACE, Avignon Université
<https://www.umrespace.org/>

STRUCTURE PARTENAIRE

Master Géomatique et Conduite de projets territoriaux (Géoter)

AUTEUR(S) / COORDINATEUR(S)

Alain Richaud, Maître de conférences, Avignon Université
Mounir Redjimi, Maître de conférences, Avignon Université
Promotion des étudiants du Master 1 Géoter, 2019-2020

DISCIPLINES SCIENTIFIQUES

géographie, aménagement du territoire et Urbanisme

MOTS CLES

pratique quotidienne du vélo ; identification des freins ; proposition de leviers d'actions

COUVERTURE GEOGRAPHIQUE

région Provence Alpes Côte d'Azur

Quand les associations donnent un coup de pédale à la pratique du vélo

Identifier les acteurs associatifs impliqués dans la promotion du vélo, donner plus de visibilité à leurs initiatives, proposer des leviers d'action pour lever les freins et les blocages

L'étude vise à identifier et répertorier les acteurs associatifs œuvrant pour le développement de la pratique du vélo en région Sud.

L'objectif est d'avoir une connaissance aussi fine et actualisée que possible des mondes associatifs vélo, de leurs initiatives et des services proposés aux usagers, mais aussi des difficultés que ces acteurs rencontrent, tant dans la pratique du vélo que dans sa promotion.

Par cette étude, il s'est donc agi de :

- réaliser un état des lieux des acteurs associatifs tournés vers l'incitation et l'accompagnement à la pratique du vélo dans le quotidien ;
- créer une base de données et une carte évolutive permettant de répertorier et de géolocaliser ces associations en région Sud ;
- analyser les freins à la pratique du vélo à partir du point de vue des acteurs interrogés et proposer quelques leviers d'action susceptibles de venir en appui du travail effectué par les associations.



L'analyse des freins et les propositions d'action qui en découlent, repose sur un corpus d'une cinquantaine d'entretiens semi-directifs menés auprès de responsables associatifs impliqués dans la valorisation de la pratique du vélo en région Sud.

Ces freins ont été regroupés en quatre principaux types. Celui qui arrive en tête des préoccupations renvoie à la nature des aménagements de voirie et au déficit d'équipements dédiés au vélo. Les trois autres types de freins sont le manque de portage politique et de vision à long terme, le poids des représentations sociales associées aux usages ordinaires du vélo et les faiblesses propres au champ associatif concerné.

Des recommandations spécifiques à chaque frein sont formulées dans l'étude.

Pour aller plus loin, la Région peut agir sur plusieurs leviers. On en rappelle ici les principales lignes :

- Étendre et améliorer le réseau cyclable ;
- Sécuriser le réseau cyclable ;
- Organiser l'intermodalité et la complémentarité des modes de déplacement ;
- Développer les espaces de stationnement pour les vélos dans les espaces publics/privés ;
- Favoriser l'usage du vélo dans les déplacements quotidiens professionnel ou scolaire ;
- Sensibiliser les usagers ;
- Adosser l'action publique au monde associatif en développant davantage de partenariats.

Carte mentale des freins à la pratique du vélo réalisée par les enseignants chercheurs et étudiants de l'IUT d'Aix-Marseille, Département Villes et Territoires Durables.



VERBATIM

Les acteurs associatifs évoquent leurs attentes et leurs difficultés

« Ce qui nous faciliterait la tâche c'est d'avoir un correspondant unique à l'échelle au minimum de la métropole, quelqu'un qui serait capable d'écouter les doléances quelle qu'elle soit de tous les usagers (...) les transmettre aux intéressés. » (Muriel Giraud, Nice à vélo, Présidente, entretien, 2021)

« Ce qui manque vraiment et qui serait intéressant est d'avoir une commission des usagers dans laquelle bien sûr il y aura les élus

et les services techniques qui se réunissent une fois par an par exemple pour discuter de la situation du vélo dans la métropole » (entretien collectif, Toulon Var Déplacements, président et membre, 2021)

« Un stationnement sécurisé, (...) ça manque ou quand ça existe ce n'est pas facile de l'utiliser. Donc, il y a un frein à l'intermodalité parce que le stationnement n'est pas suffisamment sécurisé » (Chantale, administratrice de La Vallée du Gâpeau en transition – groupe mobilité, La Farlède, entretien, 2021)

COMPETENCES REGIONALES

transports

ETABLISSEMENTS

Aix Marseille Université
IUT d'Aix Marseille

AUTEUR(S) / COORDINATEUR(S)

Équipe porteuse du projet : Maurice Olive, maître de conférences en science politique (MESOPOLHIS, UMR 7065), Valérie Michon, maîtresse de conférences en gestion (CRET-LOG, EA 881)

DISCIPLINES SCIENTIFIQUES

science politique, sciences de gestion

MOTS CLES

vélo ; mobilités douces ; associations

COUVERTURE GEOGRAPHIQUE

région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Changer de braquet

Enquête auprès des élus et techniciens sur la place du vélo dans la région

Dans le cadre du schéma régional du Vélo, la Région Sud a souhaité mener une réflexion sur la manière de faire avancer « la cause Vélo ».

Comment expliquer le retard pris par les acteurs locaux ? Quelles sont les déclinaisons territorialisées possibles des initiatives et projets ? Comment penser les complémentarités d'échelle dans un contexte multi-scalaire et multi-acteurs pour favoriser une continuité des parcours ?

Le vélo est un objet à la fois technique, politique et culturel. L'enquête a pris en considération l'ensemble de ces dimensions pour apporter des éléments de réponse aux situations locales hétérogènes en région. Cette étude, riche de nombreux entretiens, propose une analyse de quatre configurations territoriales différentes :

- le grand urbain (Métropole Nice Côte d'Azur);
- la ville moyenne dans son territoire (le Pays Salonais);
- le territoire rural (le Parc naturel régional du Luberon);
- la frange côtière urbanisée interdépartementale (St Cyr-sur-mer/La Ciotat).

L'étude des contextes locaux, institutionnels, citoyens et associatifs, permet de mieux comprendre la place et le fonctionnement du binôme élu et technicien dans l'émergence d'une politique locale vélo. L'étude montre l'importance d'un portage par un binôme élu et technicien investi.

Par ailleurs, le découplage thématique (santé, environnement, déplacements...) s'avère plus fructueux que la sectorisation des politiques publiques locales. L'analyse cible certains freins et leviers (construction d'une culture interne, renouvellement des modalités de concertation, partenariat multi-acteurs) permettant d'apporter la transversalité et l'ouverture nécessaires au bon ancrage des politiques cyclables.

Disposer de parcours cyclables continus, une attente partagée par les usagers. Exemple de la place de l'île de Beauté à Nice, pendant la crise sanitaire. •
© Jean-Michel Bidart





Train Express Régional ZOU

© Région sud Yann Bouvier

FOCUS

L'étude a notamment mis en évidence une évolution des pratiques locales portées par les collectivités pour que la création de nouvelles « infrastructures » en dur (pistes cyclables bidirectionnelles, couloirs réservés...) ne soit plus l'unique réponse considérée sur les territoires. Une approche plus souple

par les « pratiques » permet effectivement d'encourager à moindre frais le report vers le vélo. L'une de ces solutions, travaillée en lien avec les acteurs associatifs, est de faire cohabiter certains modes de déplacements sur un même espace, en fonction des contextes et des heures de la journée.

COMPETENCES REGIONALES

transports, aménagement du territoire et de l'environnement

ETABLISSEMENTS

Aix-Marseille Université

LABORATOIRE PORTEUR

MESOPOLHIS - Centre méditerranéen de sociologie, de science politique et d'histoire (UMR 7064, AMU, Sciences Po Aix, CNRS).

www.mesopolhis.fr

AUTEURS/COORDINATEURS

Mathias Bourrissoux, chercheur associé, MESOPOLHIS, co-responsable du projet

Mathieu Leborgne, chercheur associé, MESOPOLHIS, co-responsable du projet

DISCIPLINES SCIENTIFIQUES

sociologie territoriale

MOTS CLEFS

politique vélo ; binôme élus et techniciens ; monographies ; freins et leviers

COUVERTURE GEOGRAPHIQUE

région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Maritimité(s)

Regards croisés sur les identités maritimes en Région Provence Alpes Côte d'Azur

En 2019, en lançant son Plan Mer et Littoral, la Région Sud a fait de la **maritimité un axe central de sa politique à venir.**

Partant du constat que son littoral, long de plus de 900 km, qui concentrait la très grande majorité de sa population et de ses activités économiques, n'était pourtant pas perçu par ses habitants comme un territoire maritime actif, elle a confié à la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme la mission de proposer un état des lieux sur ces questions. La réflexion a été lancée lors d'une rencontre interdisciplinaire, centrée sur les notions mêmes de **maritimité** et d'identité maritime, et conçue comme un atelier programmatique et prospectif réunissant scientifiques et partenaires de la société civile, associative et économique, demandeurs d'une collaboration avec eux. Historiens, archéologues, anthropologues, sociologues, géographes et environnementalistes, accueillis à l'Institut d'Études avancées d'Aix-Marseille Université,

l'IMERA les 13 et 14 octobre 2021, ont proposé des pistes de travail pour les acteurs de la Région. De nombreux domaines ont été convoqués : énergies marines renouvelables, conservation de la biodiversité, développement de nouveaux secteurs d'activités économiques en lien avec la mer, urbanisation du littoral, conservation et promotion du patrimoine maritime, changement climatique... Surtout, la place de la mer dans le modèle de développement régional a pu être questionnée : à la fois décor et support d'activités récréatives, elle doit devenir un espace de projets productifs en accord avec les enjeux de durabilité et de transition écologique. Un dialogue fructueux a pu être initié sur ce sujet entre chercheurs et acteurs du terrain. La table ronde de clôture a été centrée sur la prospective : Quelles **maritimités** construire pour le futur et comment ? Quel engagement pour un développement territorial maritime équilibré ? Les débats feront l'objet d'une publication aux Presses Universitaires de Provence, dans la collection de la MMSH, l'Atelier méditerranéen.

13 octobre matin

9h30 Accueil et allocutions d'ouverture

10h00-12h00 Table-ronde

Maritimité et identité maritime : quelles définitions pour quelles sciences ?

Autour de Gilbert Buti, Telemme, UMR 7303, AMU/CNRS, Arnaud Le Marchand, université du Havre, Louis Brigand, Université de Bretagne Occidentale. Coordinateur : Thierry Fabre (IMERA).

13 octobre après-midi

14h00- 18h00 Les racines des identités maritimes.

Entre histoire et anthropologie

1. Le Gyptis, un programme d'archéologie navale au cœur du patrimoine maritime méditerranéen Pierre Poveda (CCJ, UMR 7299, AMU/CNRS/Ministère de la Culture)

2. Être marin au cœur des sociétés anciennes en Provence (XVIIe-XIXe s.). Marin un jour, marin toujours ? Gilbert Buti (Telemme, UMR 7303, AMU/CNRS)

3. La trajectoire géostratégique du port de Fos, entre racines antiques et enjeux contemporains Souen Fontaine (INRAP, CCJ UMR 7299), Fabien Bartolotti (Telemme, UMR 7303, AMU/CNRS)

4. La grotte Cosquer, enjeux d'un patrimoine scientifique et graphique entre passé insondable et avenir incertain Cyril Montoya (Service Régional Archéologique Sud PACA, Lampea, UMR 7269, AMU/CNRS/Ministère de la Culture), et al.

5. La protection juridique du patrimoine culturel maritime Jérôme Fromageau (président de l'ISCHAL, expert auprès de l'UNESCO)

6. Visual representations of the 3D Mediterranean (past-present-future) Lino Camprubi (Ramón Cajal Researcher, Universidad de Sevilla, Facultad de Filosofía - Titulaire de la chaire Germaine Tillon, IMERA)

14 octobre matin

9h00-12h30 Les enjeux de la **maritimité** aujourd'hui

7. La revalorisation du front de mer marseillais à travers les initiatives culturelles et créatives : les exemples d'Euroméditerranée et de MP2013

Alexandre Grondeau (Telemme, UMR 7303, AMU/CNRS)

8. Quelques figures océaniques contemporaines :

L'aquarium, le container et le poisson cybernétique

Marc Bernardot (Mesopolhis, UMR 7064, AMU/CNRS/Sciences Po Aix)

9. Les grandes villes et leurs plages dans un contexte d'attentes sociales et de changement environnemental : enjeux de gestion à Marseille, Barcelone, Nice et Valence Brieuc Cabioch (ESPACE, UMR 7300, AMU/CNRS)

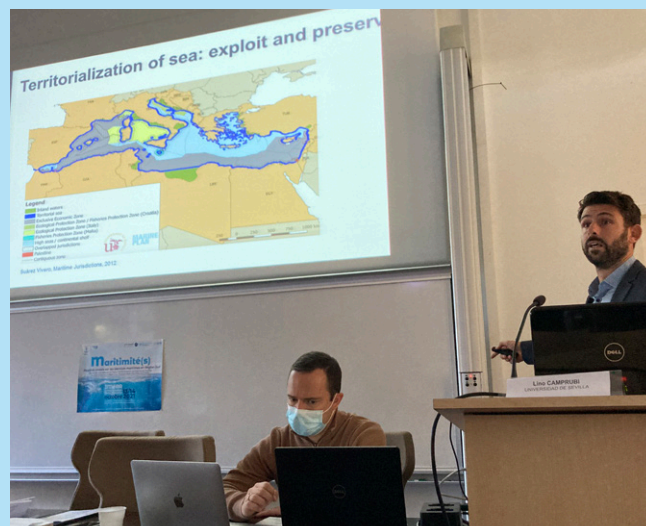
10. L'intégration du changement climatique et des risques côtiers dans les politiques locales sur le littoral : freins, lacunes, et initiatives en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Samuel Robert (ESPACE, UMR 7300, AMU/CNRS)

11. Une approche transnationale de la pêche France-Italie. Gaëlle Troadec (LEST, UMR 7317, AMU/CNRS)

14 octobre après-midi

14h00-17h00 Table ronde participative et pédagogique :

Quelles **maritimités** construire pour le futur et comment ? Quel engagement pour un développement territorial maritime équilibré ? Aujourd'hui, la Région questionne les liens à la mer de ses habitants et, sur différents champs, souhaite développer une **maritimité** régionale affirmée dans le futur. Quels les rapports à la mer dans un avenir plus ou moins proche ? Quelles visions de cette **maritimité** future ? De nombreux domaines peuvent être convoqués : énergies marines renouvelables, conservation de la biodiversité, développement de nouveaux secteurs d'activités économiques, urbanisation du littoral, conservation et promotion du patrimoine maritime, changement climatique. Surtout, la place de la mer dans le modèle de développement régional doit être questionnée. Doit-elle demeurer un décor, support d'activités récréatives, ou peut-elle (re)devenir un espace de projets productifs en accord avec les enjeux de durabilité et de transition écologique ?



Le Gyptis
© Centre Camille Jullian

FOCUS

Le Gyptis : une expérience d'archéologie navale au cœur du patrimoine maritime méditerranéen.
Resp. scientifique : Pierre Poveda (Aix Marseille Univ, CNRS, CCJ, Aix-en-Provence, France)
 Vingt ans séparent la découverte, près du Vieux-Port de Marseille, de l'épave d'une barque grecque vieille de presque 2 600 ans du lancement de sa réplique baptisée Gyptis.

Vingt ans qui ont permis aux archéologues ainsi qu'aux charpentiers de marine de retrouver des savoir-faire oubliés comme l'art de ligaturer les bordages et les émotions de la navigation telle qu'elle était pratiquée au moment de la fondation de la ville par les colons phocéens.

Au-delà de l'expérimentation archéologique, déjà très riche en enseignements pour le chercheur, le projet de reconstruction d'une embarcation très fortement liée à l'histoire de la ville s'avère a posteriori tout aussi fécond du point de vue pédagogique et patrimonial.

Ainsi, les différentes actions menées par l'équipe du projet en termes de diffusion et de médiation, ont permis de transmettre à des publics très divers l'important héritage maritime de Marseille, trop souvent invisibilisé.

COMPETENCES REGIONALES

aménagement du territoire et de l'environnement

ETABLISSEMENTS

Aix-Marseille Université

ETABLISSEMENTS PARTENAIRES

Université Côte d'Azur

LABORATOIRE PORTEUR

MMSH - Maison méditerranéenne des sciences de l'Homme

<https://www.mmsh.fr>

AUTEUR(S) / COORDINATEUR(S)

Sophie Bouffier, professeur des Universités, AMU, directrice de la MMSH, coordinatrice de l'action (AMU/CNRS, UAR 3125 MMSH)

Samuel Robert, co-coordonateur général de la manifestation (Aix Marseille Univ, Université Côte d'Azur, Avignon Université, CNRS, ESPACE, UMR 7300, Avignon, France)

Fabien Bartolotti (Aix Marseille Univ, CNRS, TELEMME, Aix-en-Provence, France)

Marc Bernardot (UMR 7064 MESOPOLHIS, AMU/Sciences Po Aix)

Jean-Pierre Bracco (Aix Marseille Univ, CNRS, Minist Culture, LAMPEA, Aix-en-Provence, France)

Louis Brigand (Université de Bretagne Occidentale)

Gilbert Buti (Aix Marseille Univ, CNRS, TELEMME, Aix-en-Provence, France)

Brieuc Cabioch (Aix Marseille Univ, Université Côte d'Azur, Avignon Université, CNRS, ESPACE, UMR 7300, Avignon, France)

Lino Camprubi, Titulaire de la chaire Germaine Tillon (IMéRA, AMU, Ramón y Cajal Researcher, Universidad de Sevilla, Facultad de Filosofía, Espagne)

Thierry Fabre, coordinateur de la première table ronde (IMéRA, AMU)

Souen Fontaine (INRAP ; Aix-Marseille Univ, CNRS, UMR 7299 CCJ)

Jérôme Fromageau, président de l'ISCHAL, expert auprès de l'UNESCO

Alexandre Grondeau (Aix Marseille Univ, CNRS, TELEMME, Aix-en-Provence, France)

Arnaud Le Marchand (Université du Havre)

Cyril Montoya (Service Régional Archéologique Sud PACA ; Aix Marseille Univ, CNRS, Minist Culture, LAMPEA, Aix-en-Provence, France)

Pierre Poveda (Aix-Marseille Univ, CNRS, UMR 7299 CCJ)

URL

<https://www.mmsh.fr/wp-content/uploads/2023/01/Maritimite%CC%81s-PROGRAMME-bassede%CC%81f.pdf>

DISCIPLINES SCIENTIFIQUES

aménagement ; archéologie ; économie ; géographie ; histoire ; sociologie ; science politique ; sciences de l'environnement

MOTS CLES

maritimité ; environnement ; biodiversité ; développement régional ; durabilité ; écologie ; économie ; aménagement du territoire ; patrimoine

COUVERTURE GEOGRAPHIQUE

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

L'incidence de la crise sanitaire sur la location d'hébergements touristiques en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Analyse de l'activité de la plateforme Airbnb pendant la pandémie de Covid 19

L'année 2020, marquée par des restrictions à la mobilité, a conduit à un effondrement de certains pans de l'activité touristique en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le secteur de l'hôtellerie a perdu 45 % de ses nuitées, mais la fréquentation n'a baissé que de 20 %. Les résistances s'expriment en particulier au niveau des locations saisonnières. Les données relatives à l'offre, aux transactions et à l'occupation des hébergements proposés pendant l'année 2020 sur la plateforme Airbnb conduisent ainsi aux observations suivantes :

1. L'accueil en locations saisonnières a été très affecté en zone littorale, mais a mieux résisté, voire s'est développé en zone à plus faible densité démographique, notamment dans les Alpes de Haute-Provence et les Hautes-Alpes.

2. Les saisons estivale et fin d'année ont permis de limiter les déficits de fréquentation de la fin de l'hiver, du printemps et de l'automne.

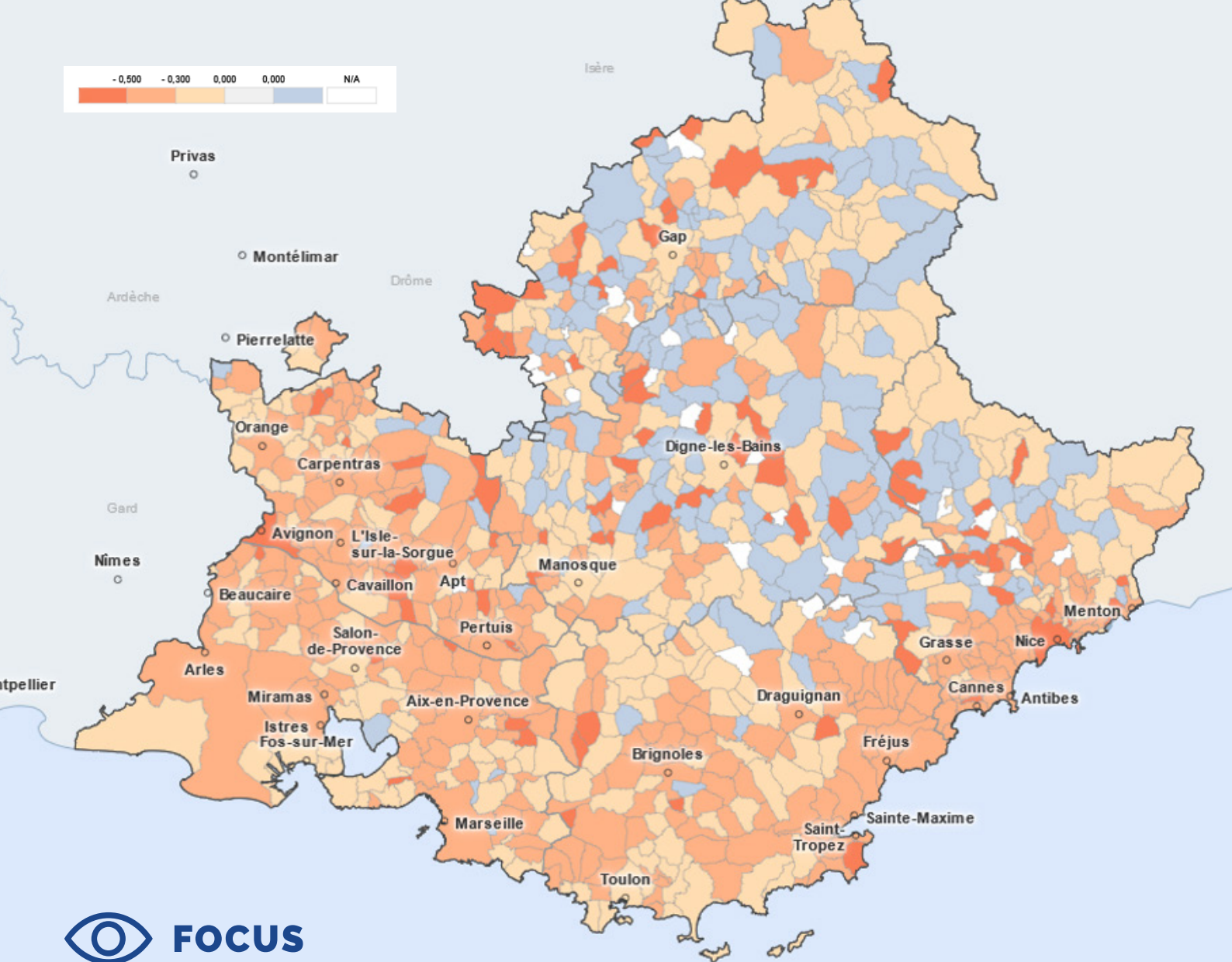
3. Les petits propriétaires (offrant de 1 à 10 appartements) ont plus souvent conservé leurs biens en location sur la plateforme. Les plus gros propriétaires (plus de 10 appartements) ont été moins présents qu'habituellement et ont moins compté dans les revenus engendrés par la plateforme.

4. La durée des séjours s'est allongée partout.

5. Les tarifs journaliers se sont accrus en moyenne alors que la fréquentation baissait, ce qui est économiquement paradoxal.

Les plateformes de location d'hébergements, touchées elles-mêmes par la crise, ont révélé des ressources inexploitées par l'hôtellerie. L'individualisation des formes d'hébergement a offert aux visiteurs des garanties sanitaires appréciées. Les « arrières-pays » et les zones intermédiaires entre les sites d'attractivité du littoral et les stations de sport d'hiver ont offert un potentiel d'hébergement inattendu. La montée des impératifs écologiques pourrait conduire à mieux valoriser ces nouvelles formes d'accueil des vacanciers par le développement d'une politique adaptée d'équipement public dans les zones intermédiaires.





FOCUS

La crise sanitaire et les périodes de confinement ont fortement impacté l'industrie du tourisme et la plateforme de location Airbnb a subi un choc d'ampleur équivalente aux autres segments de cette industrie. Sur Airbnb, nous constatons que le nombre de jours réservés a diminué de 37 % entre 2019 et 2020 ce qui a entraîné une baisse d'un tiers des revenus issus de la plateforme.

Notre travail souligne également que le recul de l'activité sur la plateforme a été moins marqué dans les espaces ruraux et de montagne que dans les espaces urbains. Une même diversité territoriale est observée par l'Insee au niveau de la fréquentation hôtelière

COMPETENCES REGIONALES

développement économique

ETABLISSEMENTS

Université Côte d'Azur

<https://univ-cotedazur.fr/>

LABORATOIRE PORTEUR

GREDEG : Groupe de recherche en droit, économie et gestion (UMR de l'Université Côte d'Azur et du CNRS)

<https://gredeg.univ-cotedazur.fr/>

STRUCTURE PARTENAIRE

Maison des Sciences de l'Homme et de la Société Sud-Est

<https://mshs.univ-cotedazur.fr/>

AUTEUR(S) / COORDINATEUR(S)

Jean-Charles Briquet-Laugier, Maison des Sciences de l'Homme et de la Société Sud-Est, Université Côte d'Azur.

Clémentine Chier, École Universitaire de Recherche Economics, Law and Management (EUR ELMI), Université Côte d'Azur.

Sylvie Rochhia, Université Côte d'Azur-GREDEG-CNRS.

Dominique Torre, Université Côte d'Azur-GREDEG-CNRS.

MOTS CLES

économie des plateformes ; tourisme ; territoires

COUVERTURE GEOGRAPHIQUE

région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Identification des circulations entre la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et les régions méditerranéennes

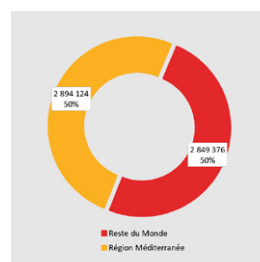
par l'étude des flux de voyageurs et de marchandises

L'objectif de ce projet était d'étudier les différents flux, de personnes ou de marchandises, entre les différentes régions du Bassin Méditerranéen pour évaluer l'importance de la région dans ces échanges.

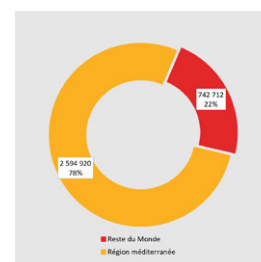
1. Les flux des voyageurs qui fréquentent les aéroports de la région. Nous montrons qu'environ 70 % des flux de passagers dans ces aéroports concernent des vols nationaux. Les 30 % restant concernent des vols internationaux. A l'aéroport de Nice, 50 % des flux des passagers internationaux concernent les régions méditerranéennes contre 78 % des flux pour l'aéroport de Marseille dont la vocation méditerranéenne est nettement plus affirmée. Les autres aéroports de la région restent résolument tournés vers les vols nationaux.

2. Les flux touristiques des croisières. Nous constatons la domination italienne dans ce secteur avec six régions classées parmi les dix premières en termes de fréquentation des touristes de croisières. La région la plus fréquentée est la Catalogne suivie, en seconde position par la région Provence-Alpes-Côte d'Azur avec plus de 2,7 millions de passagers enregistrés en 2019.

3. Les flux de containers échangés entre ports maritimes méditerranéens et la Provence-Alpes-Côte d'Azur. En 2019, plus de 4 000 tonnes de marchandises ont été échangées entre le port de Fos-Marseille et les pays partenaires de la Méditerranée. Les principaux partenaires du port de Fos Marseille sont les autres ports français non méditerranéens, puis les ports en Algérie et en Turquie. L'Espagne et le Maroc représentent des partenaires complémentaires.



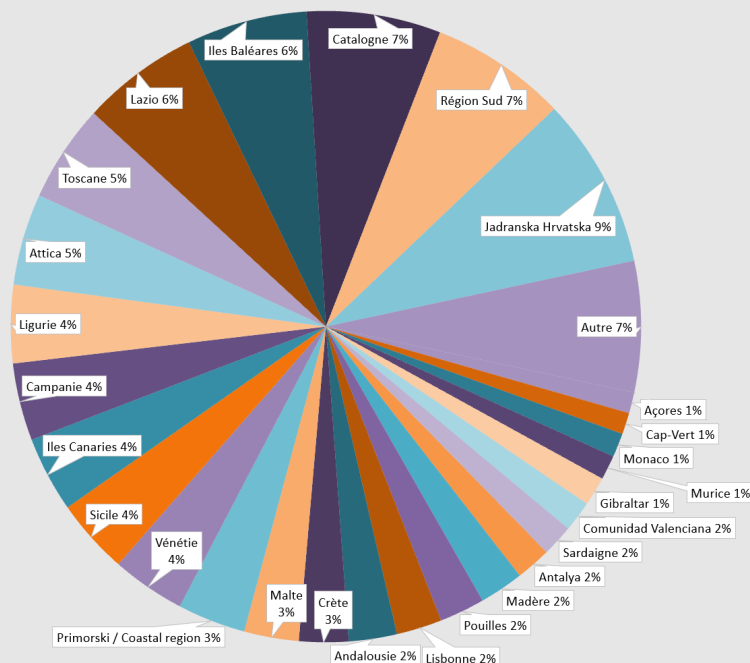
Répartition du flux de passagers transportés sur des vols entre l'aéroport Marseille Provence et les pays partenaires en 2020



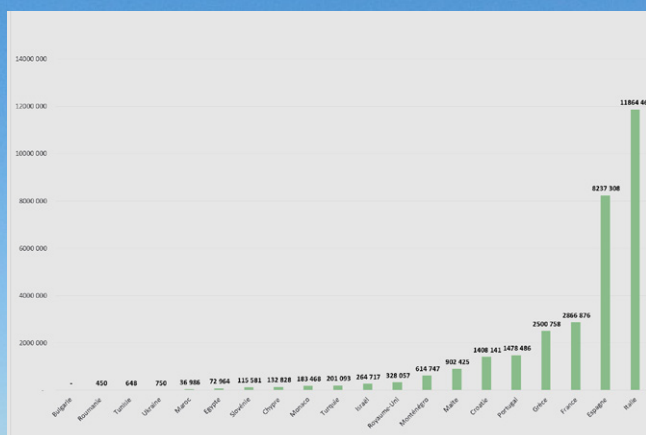
Répartition du flux de passagers transportés sur des vols entre l'aéroport Nice Côte d'Azur et les pays partenaires en 2020

IDENTIFICATION ET ANALYSE DU FLUX DES TOURISTES DE CROISIÈRE AU SEIN DE LA MÉDITERRANÉE.

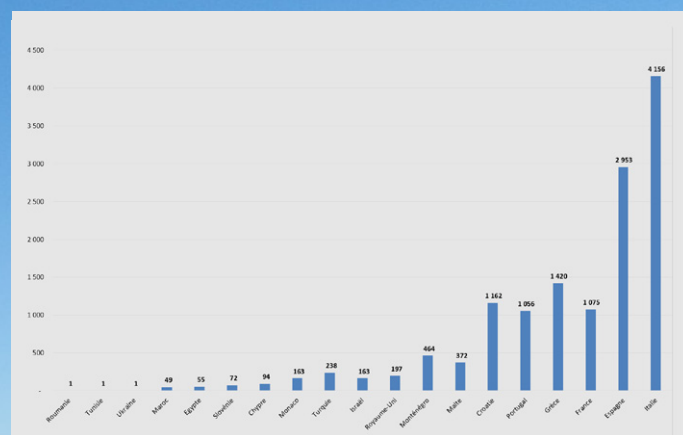
Répartition des régions méditerranéennes ayant le plus accueilli de navires de croisières en 2019



Nombre de touristes de croisières passés par les ports nationaux des pays méditerranéens en 2019



Nombre d'escales enregistrées dans les ports méditerranéens en 2019



FOCUS

L'étude des flux touristiques de croisière dans les régions méditerranéennes montre que l'Italie est le pays le plus fréquenté avec, en 2019, près de 12 millions de touristes de croisières qui sont passés par les ports italiens. En seconde position, l'Espagne a accueilli plus de 8 millions de touristes de croisières dans ses ports, soit un quart du trafic. En troisième position, la France a accueilli au sein de ses ports méditerranéens plus de 2,8 millions de touristes de croisières, soit 9% du tourisme de croisière méditerranéen.

Néanmoins, la France enregistre moins de ports d'escale que la Grèce. Ceci s'explique par le fait que seules quelques escales importantes concernent le tourisme de croisière français, à l'inverse des autres pays marqués par la prédominance de nombreux ports de taille moyenne dans ce domaine.

COMPETENCES REGIONALES

transports, aménagement du territoire et de l'environnement, développement économique

ETABLISSEMENTS

Université de Toulon

LABORATOIRE PORTEUR

LEAD – Laboratoire d'Economie Appliquée au Développement.

<https://lead.univ-tln.fr>

ETABLISSEMENTS PARTENAIRES

Université de Toulon

AUTEUR(S) / COORDINATEUR(S)

Pr. Michel Dimou, Professeur, (LLEAD), responsable du projet

Pr. Alexandra Schaffar, (Professeur, LEAD

Dr. Gabriel Figueiredo, Maître de conférences, LEAD

Xavier Deleam, Stagiaire, LEAD

DISCIPLINES SCIENTIFIQUES

sciences économiques ; économie régionale ; économie géographique ; commerce international

MOTS CLES

flux touristiques ; flux de marchandises ; internationalisation ; croisières ; transport aérien ; transport maritime ; Méditerranée

COUVERTURE GEOGRAPHIQUE

région Provence-Alpes-Côte d'Azur ; bassin méditerranéen

Quels nouveaux visages pour les mobilités quotidiennes sous contraintes, dans le contexte (post-)covid ?

Construction d'une intelligence collective basée sur des retours d'expériences en région

La Direction des infrastructures et des grands équipements de la Région Sud a souhaité questionner l'adaptation des comportements de mobilité en contexte (post-)covid.

Le focus s'opère autour de deux domaines en particulier :

- la question des pratiques du vélo ;
- la logistique du dernier kilomètre, qui est l'étape finale du processus de livraison des marchandises vers le lieu de destination indiqué par le client.

La logistique du dernier kilomètre semble de prime abord avoir plutôt bien résisté aux effets de la crise sanitaire. On constate même une dynamisation des pratiques du vélo.

A cette réflexion découlant du contexte sanitaire vient s'ajouter un autre regard d'ordre plus structurel sur l'évolution en cours des politiques de mobilités pour répondre à la stratégie nationale de décarbonation des transports.

Sur la base de l'analyse de situations concrètes de terrain (diagnostic sur quatre terrains d'enquête), plusieurs ateliers de partage ont vu le jour pour mobiliser de nouveaux éléments de connaissance et fédérer les acteurs des mobilités en région.

Cette démarche a notamment permis de :

- mettre en discussion ces éléments d'analyse au sein d'un petit groupe d'acteurs de terrain - associatifs, gestionnaires, entreprises - confrontés à des situations comparables pour construire, au fur et à mesure de trois rencontres, une intelligence collective autour de ces questions : regards croisés, partage d'expériences, essaimage ;
- initier une méthode de travail au sein de ce groupe de réflexion, sous forme de rencontres délocalisées en région, pour illustrer des situations locales, des spécificités de contexte mais aussi des questions communes ;
- dégager des grandes lignes de conduite, des « bonnes pratiques », pour la mise en place et le suivi de projets de mobilité à venir, nourris de ces retours d'expériences.





Simon Vitorge, responsable Mobil'idées,
association actrice du développement
du vélo sur le territoire gapençais

FOCUS

La troisième rencontre du groupe de réflexion s'est déroulée le jeudi 10 mars, à Gap, dans les locaux de l'association « Mobil'idées ». Le principe de la journée était d'entendre les témoignages des acteurs de terrain sur les territoires hauts-alpins (associations, département, communauté de communes, SCOT, ...) et de confronter ces expériences localisées à d'autres contextes en région. Par exemple, dans ces territoires de montagne où les mobilités sont souvent contraintes par les éléments du milieu (enclavement, saisonnalité...), les acteurs lo-

caux ont mis en place des stratégies novatrices pour pouvoir toucher certains publics fragilisés. Dans ce contexte, des coopérations entre acteurs, considérées comme contre-intuitives sur d'autres territoires, se révèlent porteuses d'efficacité. L'objectif de ces rencontres *in situ* est, par ce tour de région des projets de mobilités, de constituer une culture partagée des bonnes pratiques et des innovations locales à essaimer sur le territoire.

COMPETENCES REGIONALES

transports

ETABLISSEMENTS

Aix-Marseille Université

LABORATOIRE PORTEUR

MESOPOLHIS - Centre méditerranéen de sociologie, de science politique et d'histoire (UMR 7064, AMU, Sciences Po Aix, CNRS).

www.mesopolhis.fr

AUTEURS/COORDINATEURS

Mathias Bourrissoux, chercheur associé, MESOPOLHIS, co-responsable du projet

Mathieu Leborgne, chercheur associé, MESOPOLHIS, co-responsable du projet

DISCIPLINES SCIENTIFIQUES

sociologie territoriale

MOTS CLEFS:

mobilités nouvelles post-covid ; retours d'expériences ; place du vélo ; logistique du dernier kilomètre ; Intelligence collective

COUVERTURE GEOGRAPHIQUE

région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Démobilité et altermobilité en région Provence-Alpes- Côte d'Azur

Une approche qualitative de deux bassins de mobilité

Le projet « Démobilité et altermobilité en Région Provence Alpes Côte d'Azur », mené en 2022 et 2023, s'est concentré sur deux territoires : Provence verte et Haute-Durance-Queyras. L'objectif est d'améliorer les politiques locales de mobilité en prenant en compte les usages, les freins et les leviers aux changements de comportement.



Quatre scénarios ont été explorés pour promouvoir la sobriété en matière de mobilité : réduction des déplacements, en encourageant les habitants à réduire leurs déplacements quotidiens ; relocalisation des pratiques à courte distance, en favorisant les activités locales pour diminuer les trajets longs ; report vers des modes peu ou pas carbonés en promouvant l'utilisation de modes de transport écologiques comme le vélo ou la marche ;

enfin le développement des co-mobilités, en encourageant le covoiturage et l'auto-stop pour réduire le nombre de véhicules sur les routes. Le diagnostic intègre les déterminants individuels et collectifs des pratiques de mobilité, tels que :

- Socialisation : comment les interactions sociales influencent les choix de mobilité.
- Déterminants biographiques : l'impact des expériences de vie sur les habitudes de déplacement.
- Déterminants sociaux et territoriaux : les influences des contextes sociaux et géographiques sur les pratiques de mobilité.
- Déterminants contextuels : les conditions spécifiques qui affectent les choix de transport.

Le projet a par ailleurs identifié des dispositifs pour accompagner le changement de comportement, notamment à travers la sensibilisation des habitants sur les avantages des modes de transport durables. La mise en place de projets pilotes pour tester de nouvelles solutions de mobilité est également un moyen d'incitation

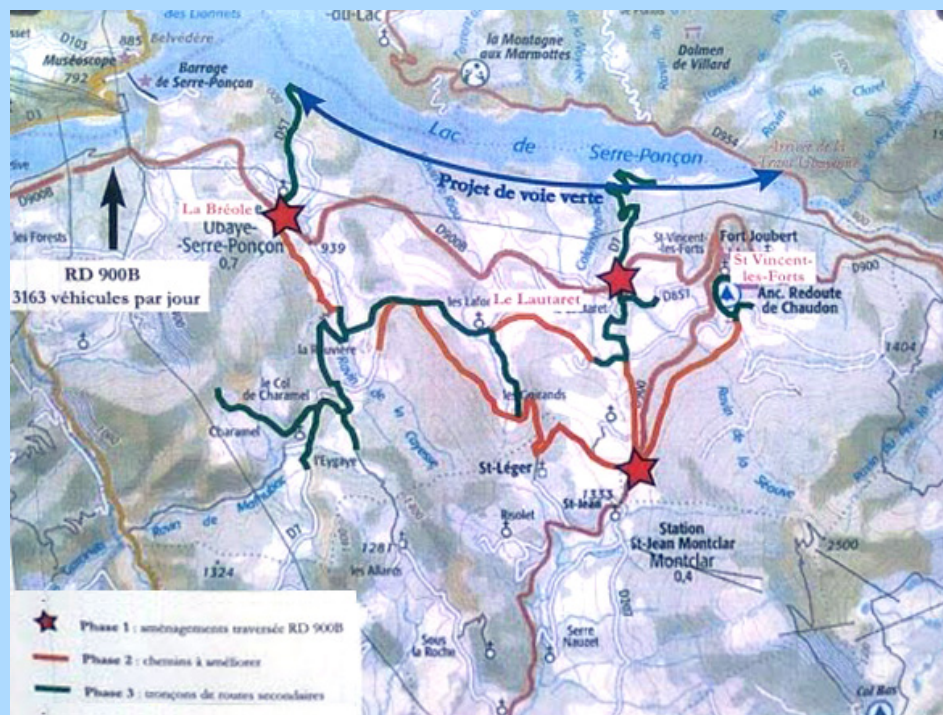
Une analyse théorique de la culture de la mobilité a été réalisée pour comprendre les besoins et les freins au changement. Cette analyse prend en compte les spécificités géographiques et infrastructurelles des zones étudiées, l'offre et services présents, mais aussi les pratiques et représentations des usagers.

13 communes composent la CCVUSP, dont deux ont plus de 1000 habitants (Barcelonnette et Jausiers) et 8 ont moins de 500 habitants





Ubaye-Serre-Ponçon : mobilité douce au quotidien, tous en selle à partir de juin. La municipalité a présenté son dispositif de location longue durée de vélos à assistance électrique



FOCUS

La notion de « culture de la mobilité » a servi de cadre pour mener une démarche de co-construction avec les acteurs et scénariser les perspectives de changement autour de trois éléments qu'il serait souhaitable de faire dialoguer davantage dans la conception des politiques publiques : la qualité des offres de mobilité alternatives, les capacités d'appropriation et de transformation de celle-ci par les habitants, la production et la circulation de représentations des mobilités désirables en lien avec les possibilités d'adaptation des modes de vie. En s'appuyant sur l'apport et l'expérience des ateliers, un temps de formation, préalable à la démarche de co-construction et à la réflexion prospective, a été proposé à l'occasion des rencontres envisagées avec les acteurs locaux.

COMPETENCES REGIONALES

transports

ETABLISSEMENTS

Aix Marseille Université

LABORATOIRE PORTEUR

Mesopolhis, Centre méditerranéen de sociologie, de science politique et d'histoire

AUTEUR(S) / COORDINATEUR(S)

Mathieu LEBORGNE, chercheur associé, UMR MESOPOLHIS

Mathias BOURRISSOUX, chercheur associé, UMR MESOPOLHIS

Anaïs DEGACHE, doctorante au LPED (Aix-Marseille Université)

Laurent CAILLY, Laboratoire CITERES (Université de Tours)

URL

<https://ejcam.univ-amu.fr/fr/conferences-2019-2020>

DISCIPLINES SCIENTIFIQUES

sciences de l'information et de la communication

MOTS CLES

valorisation ; territoires ; communication institutionnelle ; espace public

COUVERTURE GEOGRAPHIQUE

région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Pratiques des entreprises en matière de mobilité décarbonée

Analyser spatialement et quantitativement des pratiques de mobilité (RSE, Plans de Déplacement Urbain) d'entreprises ou d'établissements publics

Au sein de la fabrique des connaissances de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'objectif de ce projet est triple :

- (opérationnel) participer à améliorer la connaissance de la région sur les changements de pratique de mobilité et les enjeux de la mobilité,
- (pédagogique) former et accompagner des étudiants de Master dans le cadre d'une étude auprès d'une grande collectivité,
- (scientifique) explorer de nouveaux concepts et co-publier un article de recherche à l'issue de cette étude sur une avancée scientifique particulière du projet.

Ces objectifs nous amènent à constituer une équipe tripartite, composée de chercheurs académiques, de partenaires institutionnels et/ou privés, et d'étudiant.e.s en formation, généralement en Master de t et ici en doctorat :

- un chercheur au CNRS, directeur de l'UMR ESPACE (Didier Josselin, porteur du projet)
- le directeur de la jeune entreprise innovante Maplab (Jean-Baptiste Chesneau)
- deux étudiants de Master première année de géographie (Camille Gestin en 2022 et Fabien Palate en 2023)
- une étudiante en thèse de géographie (Louissette Garcin)
- une promotion de 24 étudiant.e.s de licence professionnelle de géomatique de l'IUT de Digne (sur une durée de 3 jours)

L'étude est réalisée au sein de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Parmi les questions évoquées, suite à un état de l'art et une enquête auprès d'entreprises de la région sur leurs pratiques en termes de mobilité décarbonée, nous nous focalisons préférentiellement sur la dimension spatiale de ces questions, avec des exemples concrets illustrant le propos.

Trois grands volets à explorer ont été initialement identifiés et font l'objet de livrables, dont les mémoires des étudiants de Master et les bases de données géographiques.

Volet 1. Connaissance des pratiques des entreprises de PACA en matière de mobilité décarbonée

Volet 2. Recensement et analyse spatiale des espaces de coworking en PACA

Volet 3. Analyse spatiale de quelques Plans de Mobilité et de Déplacement d'entreprises ou d'établissements publics

Dans ce rapport, nous abordons plusieurs facettes de l'analyse spatiale des pratiques des entreprises en matière de mobilité décarbonée en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. En tant que géographes quantitativistes et géomaticiens, nous pensons que notre rôle est de produire des informations spatialisées, utiles pour l'aide à la décision, en particulier dans le contexte actuel tendu du réchauffement climatique. Tout ce qui peut tendre à réduire les émissions de polluants atmosphériques doit être tenté et défendu. C'est avec cette conviction que nous avons exploré différentes dimensions de la mobilité décarbonée.

1- Nous avons essayé de dresser la cartographie des entreprises soumises à des processus de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) et de saisir, à partir d'une enquête ciblée auprès des entreprises de Provence-Alpes-Côte d'Azur, les leviers que nous pourrions activer auprès des entreprises et de leurs salariés pour favoriser l'abandon de l'autosolisme.

2 - Nous avons réalisé une étude socio-spatiale des espaces de coworking en Provence-Alpes-Côte d'Azur, en dressant une cartographie et en réalisant une enquête auprès de quelques responsables de ces espaces et d'un panel d'utilisateurs.

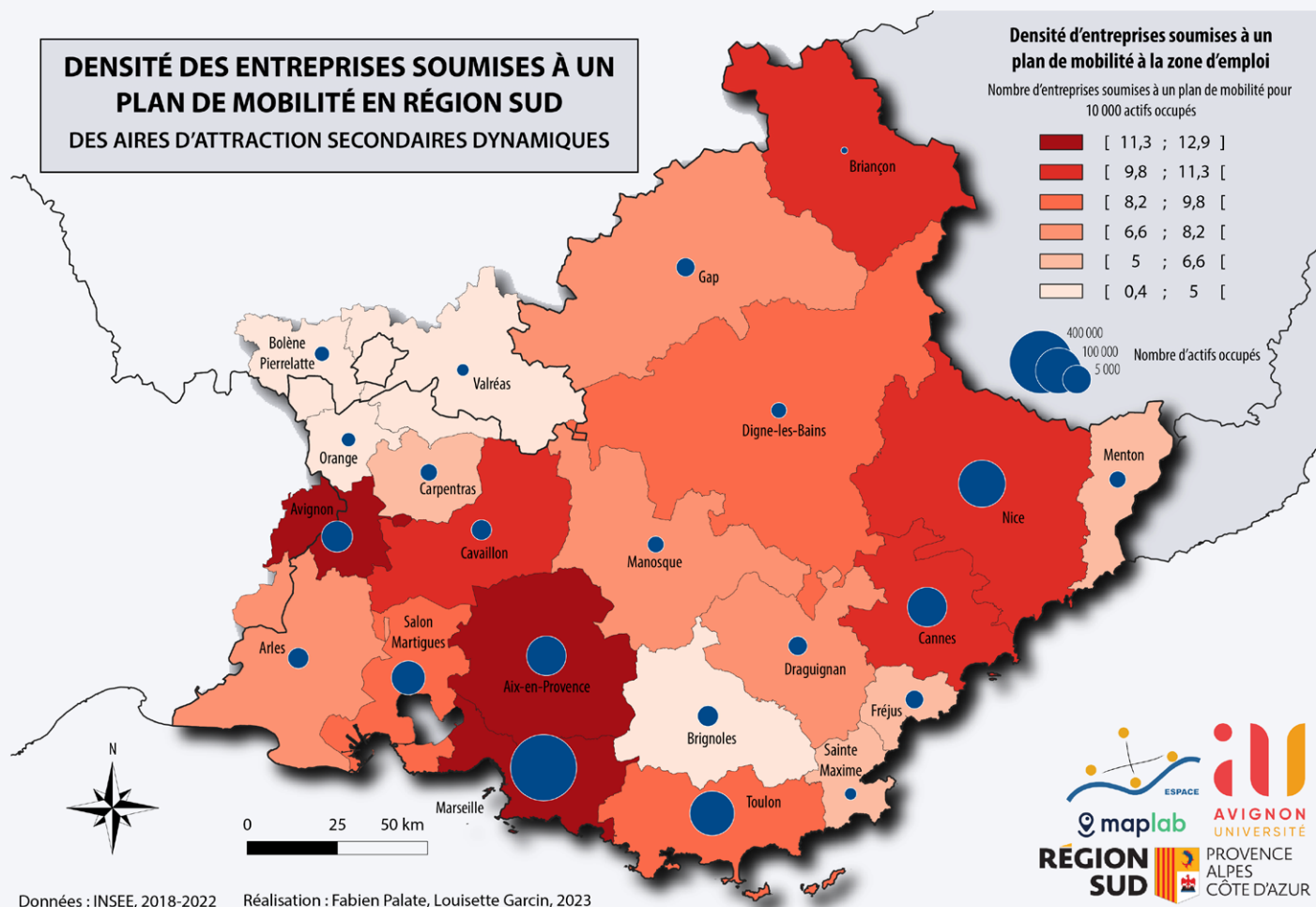
3 - Faute d'une grande diversité de sources de données issues d'entreprises ou d'établissements de taille variés, nous avons choisi de nous focaliser sur trois grands générateurs de migrations pendulaires : deux universités (Aix-Marseille Université et Avignon Université) et une entreprise locale (Phoceas). Pour les deux premiers, nous, avons dessiné une approche méthodologique basée soit sur une enquête ayant étudié les pratiques, soit sur un diagnostic territoriale préalable à la mise en place de deux Plans de Déplacements Urbains. Pour l'entreprise sélectionnée, nous avons proposé une méthode de simulation, selon une loi spatio-économique, de la distribution des localisations des salariés.

Il est planifié de soumettre un article méthodologique sur la simulation des localisations des salariées de entreprises, dans une conférence internationale (ECTQG'2023, Portugal).

Ce travail a été, de notre point de vue, intéressant et fructueux, puisqu'il a permis :

- à des étudiants de 2022 (camille Gestin) et 2023 (Fabien Palate) de participer à cette étude, dans le cadre de leur mémoire de M1,
- à une promotion de Licence professionnelle (24 étudiants) de travailler sur un cas concret de géomatique appliquée au Plan de Déplacement d'une Université,
- à l'entreprise Maplab d'apporter son expérience en analyse et modélisation des plans de déplacement (notamment celui d'Aix-Marseille Université),
- à des chercheur.se.s du laboratoire ESPACE de progresser dans leur connaissance des approches favorisant la réduction de gaz à effet de serre (via des cas concrets),
- à la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur de disposer d'éléments d'analyse en matière de mobilité carbonatée (cartographies sur des données descriptives ou spécifiques de Plans de Déplacement).

DENSITÉ DES ENTREPRISES SOUMISES À UN PLAN DE MOBILITÉ EN RÉGION SUD DES AIRES D'ATTRACTION SECONDAIRES DYNAMIQUES



FOCUS

Les entreprises soumises à un Plan de mobilité en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, plusieurs entreprises sont soumises à un Plan de Mobilité (PDM) depuis 2018. Ce dispositif vise à optimiser les déplacements des salariés en entreprise, en favorisant les modes de transport durables et moins polluants.

La distribution géographique des entreprises soumises à un PDM varie selon le nombre d'actifs occupés par zone d'emploi. Certaines zones, comme Briançon et Cavaillon, ont une densité élevée d'entreprises soumises à un PDM par rapport au nombre d'actifs, malgré un nombre

relativement faible d'entreprises. En revanche, des territoires comme Brignoles et les zones d'emploi du Nord-Ouest de la région sont moins denses en entreprises de plus de 100 salariés par rapport au nombre d'actifs.

Il est intéressant de noter que les zones d'emploi d'Avignon et d'Aix-en-Provence présentent une densité élevée d'entreprises soumises à un PDM, comparativement à d'autres zones d'emploi avec un nombre d'entreprises similaire, telles que Cannes ou Toulon.

COMPETENCES REGIONALES

transports

ETABLISSEMENTS

CNRS

Université d'Avignon

LABORATOIRE PORTEUR

UMR « Étude des Structures, des Processus d'Adaptation et des Changements de l'Espace » (ESPACE 7300)

<https://www.umrespace.org/>

ETABLISSEMENTS PARTENAIRES

entreprise Maplab

AUTEUR(S) / COORDINATEUR(S)

Louissette Garcin, doctorante à ESPACE & maplab
Camille Gestin, étudiante de Master GEOTER à Avignon Université

Fabien Palate, étudiante de Master GEOTER à Avignon Université

Jean-Baptiste Chesneau, Directeur de Maplab

Didier Josselin, Directeur d'ESPACE

DISCIPLINES SCIENTIFIQUES

géographie, géomatique

MOTS CLES

responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) ; coworking ; mobilité décarbonée ; plans de déplacement ; analyse spatiale

COUVERTURE GEOGRAPHIQUE

essentiellement région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Les petites gares ferroviaires dans leur grand territoire

Pour une approche territoriale et servicielle innovante des usages en « gares »

Cette étude s'inscrit dans le cadre d'une réflexion globale menée par la Région Sud autour du rôle et de la place des gares dans le paysage ferroviaire à l'horizon 2050.

Au travers d'une approche prospective, l'enjeu est d'identifier les leviers qui permettraient de « rendre les gares plus attractives ». Au-delà de l'identification de nouveaux services aux usagers, l'enquête essaye de comprendre en fonction de différents contextes, quels sont les enjeux porteurs de sens pour les acteurs du territoire, en anticipant les changements d'usages en matière de mobilité.

Il s'agit notamment d'appréhender l'infrastructure « gare » sous un angle sociologique innovant, permettant de mettre en évidence les caractéristiques et enjeux des gares en milieu péri-urbain et rural, et ce afin de révéler le potentiel structurant de ce type d'infrastructure pour le développement social et territorial.

Concrètement, cette recherche-action s'est déroulée en deux étapes : un dispositif d'enquête en amont puis une expérimentation avec les acteurs de terrain en atelier, permettant d'étudier tout particulièrement les configurations locales autour de deux gares aux contextes territoriaux différents, celle de la Brillanne-Oraison dans le Val de Durance et celle de Croix-Sainte à Martignes.

Il en ressort une analyse de deux petites gares « en souffrance » qui illustrent de manière contrastée la question servicielle selon trois échelles :

- l'échelle des dynamiques territoriales (et ses ordres structurants) ;
- la micro-échelle de l'ancrage qui inclut à la fois la question du bâti (on parlera d'architecture et de patrimoine) et la question de l'accès (on parlera de l'autoroute, des bus et des vélos) ;
- l'échelle démocratique, qui rend visible la figure de l'usager, qu'on appellera plutôt citoyen, et qui questionne moins la finalité du processus que les moyens de la coopération employés pour y parvenir.



Les petites gares de notre Région, une diversité de configurations :
La gare de La Brillanne hier et la Halte de Croix-Sainte aujourd'hui

Photo Laboratoire Mesopolhis pour Croix-Sainte, Carte postale Clément Maréchal pour La Brillanne



Diagnostic en marchant et pédalant • Ateliers territoriaux autour de la halte de Croix-Sainte, le 15 mars 2022

Un usager en attente du train de 17h14, direction Marseille. Professionnel implanté sur la zone de Caronte et cycliste par nécessité, il a partagé avec nous son expérience du quotidien... et sa connaissance des parcours et obstacles au cheminements. Également évoqué : le potentiel de la gare et sa très faible notoriété auprès des salariés du secteur, mais aussi l'existence de plusieurs irréductibles décidés à faire connaître cette solution auprès des usagers.

Photos : Laboratoire Mesopolhis



FOCUS

Deux ateliers d'échanges autour des mobilités ont permis de rassembler une diversité d'acteurs locaux pour questionner la place et l'avenir de la halte ferroviaire de Croix-Sainte (Martigues) dans son grand territoire. Cette réflexion collective a été importante pour construire une vision partagée des enjeux de mobilité au regard des dynamiques locales. Aussi, au-delà des parties-prenantes interrogées dans le cadre de l'enquête, ces deux ateliers se sont ouverts à d'autres

personnes : habitants, usagers du territoire, techniciens des collectivités, associations locales, professionnels du secteur, acteurs économiques locaux... De quoi rassembler une diversité de points de vue et d'intérêts pour donner « la parole au territoire » autour de ces sujets. En conclusion : une vision globalement partagée des opportunités et atouts à valoriser, soit un motif de satisfaction et un vecteur de mobilisation pour des participants qui aimeraient que la réflexion se poursuive.

COMPETENCES REGIONALES

transports, aménagement du territoire et de l'environnement

ETABLISSEMENTS

Aix-Marseille Université

LABORATOIRE PORTEUR

Centre méditerranéen de sociologie, de science politique et d'histoire UMR 7064 Aix-Marseille Université, Sciences Po Aix et Centre national de la recherche scientifique.

COORDINATEURS

Mathias Bourrissoux et Mathieu Leborgne
Chercheurs associés au laboratoire Mesopolhis

DISCIPLINES SCIENTIFIQUES

Sociologie territoriale

MOTS CLEFS

petites gares de demain ; contrat de performance ; Nouveaux services ; attractivité territoriale ; coproduction de solution ; concertation

COUVERTURE GEOGRAPHIQUE

région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Transition des quartiers de petites gares de la région

Fabriquer une connaissance multi-scalaire et créer un projet d'urbanisme

Certaines « petites » gares, chargées d'une identité locale, sont aujourd'hui menacées alors qu'elles nécessiteraient d'être maintenues et d'être mieux intégrées à leur territoire.

Ainsi, dans le cadre d'ateliers pédagogiques menés en collaboration avec la Région Sud, 7 étudiants en Master 2 en urbanisme accompagnés de leurs enseignants et de professionnels ont réalisé deux diagnostics de territoire portant sur les lignes de Marseille-Avignon et de Avignon-Carpentras. L'objectif de la Région Sud, commanditaire de l'étude, était de développer l'usage des trains en rendant les gares TER plus attractives pour favoriser le report modal et la multimodalité. L'objectif de l'Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional (IUAR) était d'extraire des orientations pour cheminer vers des projets ciblés autour de quatre gares : Sénas, Châteauneuf-de-Gadagne, Entraigues-sur-la-Sorgue et Carpentras. De véritables projets d'urbanisme permettent ainsi d'imaginer

leur transition en donnant un nouveau souffle à leur histoire. Pour cela, des données ont été collectées et produites via des observations de terrain et des entretiens avec les acteurs du territoire et les usagers des lignes. Des études cartographiques et des dessins d'urbanisme sont venus compléter les analyses.

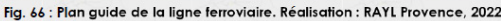
En prenant en compte les enjeux de mobilité, parmi lesquels le « dernier km parcouru » et le « plan climat-air-énergie », tout en menant une réflexion sur la dé-mobilité, le coworking et les circuits courts, les étudiants ont imaginé un nouveau sens à ces objets. La réflexion a été menée dans une perspective de 30 à 50 ans.

Deux grandes orientations sont apparues pour les petites gares de demain. Elles devront devenir un véritable nœud de connexion entre le territoire régional et la commune ainsi qu'un lieu de rencontre pour la vie locale. Plus précisément, les projets s'orientent notamment vers la création de voies douces favorisant les déplacements à vélo et à pied, la valorisation d'espaces publics, la densification des quartiers de gare, la création de services complémentaires en s'appuyant sur les filières locales existantes.



Vue sur la gare à partir des berge du canal

Vue globale du parvis arrièrè projeté de la gare
Réalisation RAYL Provence
Groupes d'atelier d'étudiants de Master 2 PPUD 2020 à 2022
Crédits : IUAR et Région Sud

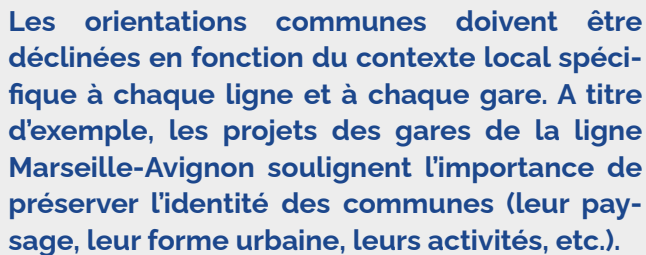
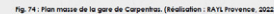


Mailler/relier les véloroutes distantes de quelques centaines de mètres à la gare renforçant

- 8 min
- 15 min
- 10/16 min



La constitution de quartiers gares
denses et facilement accessibles,
relié à l'usage du train avec l'existant



Les projets des gares de la ligne Avignon-Carpentras relèvent, quant à eux, la nécessité de gagner du temps, d'uniformiser les prix entre les lignes de transports en commun et de faire le lien avec les activités locales, telles que le tourisme et l'agriculture.

Sur la ligne TER Marseille Avignon, focus
projet sur S nas et Ch teauneuf-de-Gadagne
Sur la ligne TER Avignon-Carpentras, focus sur
Carpentras et Entraigues-sur-la-Sorque

Micro-cartographie de la vacance commerciale

Cette étude consiste en une opération de micro-cartographie de la vacance commerciale ayant pour but de servir de démonstrateur pour les acteurs concernés

La vacance commerciale est un phénomène ancien dans les territoires ruraux, mais aussi de plus en plus fréquent en milieu urbain. Elle pose des problèmes économiques (pertes d'emplois locaux) et de qualité de vie (problèmes d'accès au commerce, de qualité paysagère, etc).

Elle fait l'objet d'actions nationales de régulation, notamment à travers les récentes opérations « Action Cœur de Ville » et « Petites Villes de Demain », qui visent à (re)dynamiser les centres urbains et à accroître leur attractivité.

Bien que très présente, la vacance commerciale n'en demeure pas moins mal connue, ce qui compromet les actions de lutte. La faute à des bases de données manquantes, trop chères, ou aux mises à jour trop peu fréquentes pour un phénomène aussi mouvant.

Dans ce contexte, l'objectif de ce travail était de montrer qu'il est possible de créer des bases de données opérantes et « gratuites » sur la vacance commerciale à l'échelle régionale, en

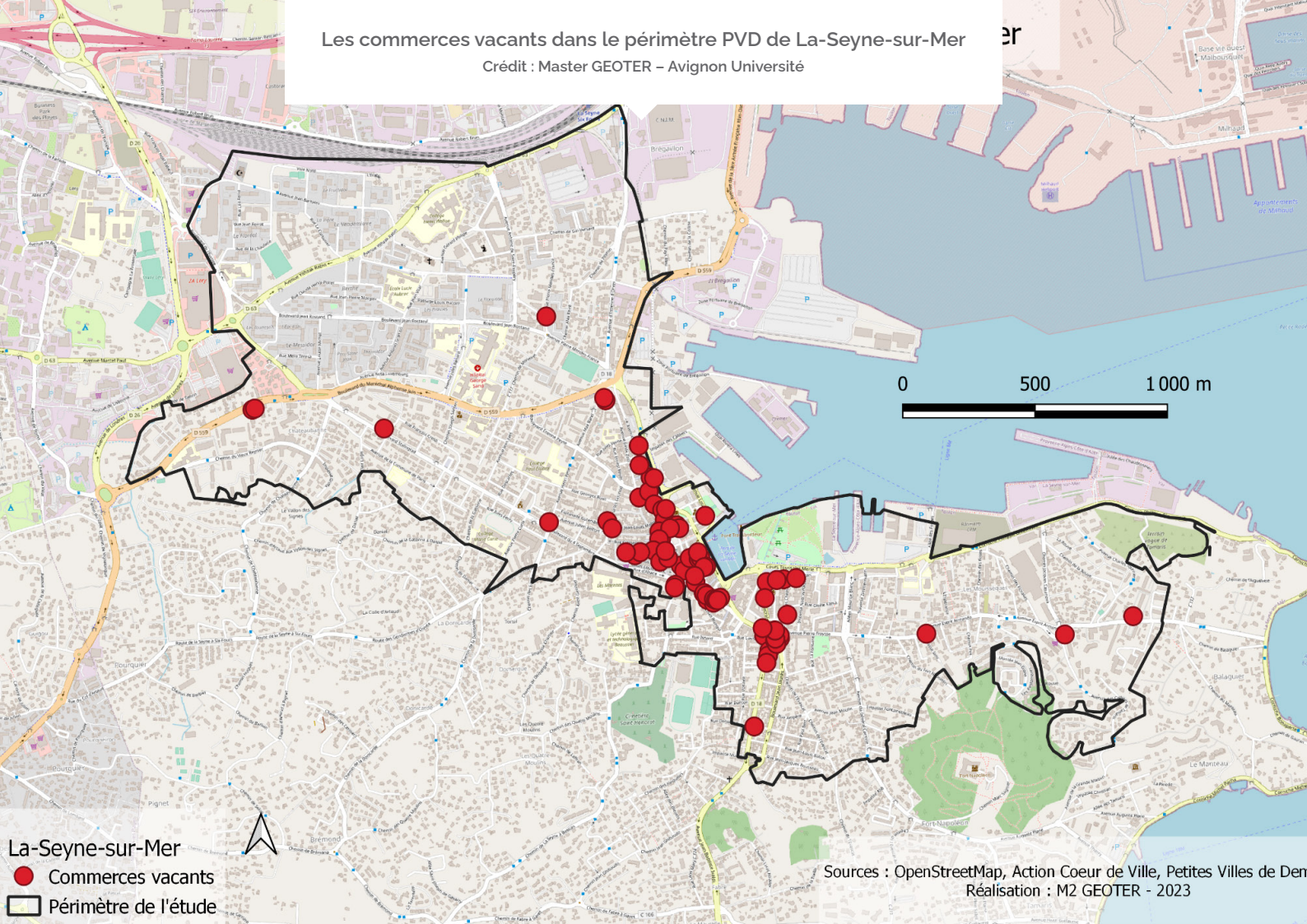
mobilisant la géographie contributive et plus spécifiquement l'écosystème OpenStreetMap.

Après avoir choisi les variables permettant de décrire efficacement la vacance, les applications Osm Go ! et Go Map ! ont été utilisées sur 7 terrains d'expérimentation de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour localiser et qualifier les commerces vacants (ancien type de commerce, longueur de vitrine, etc.). Les données ont été directement mises en ligne sur OSM. Par ailleurs, les commerces vacants ont aussi été qualifiés par rapport à leur contexte géographique (densité de population locale, proximités aux locomotives commerciales, etc.), informations importantes pour d'éventuels repreneurs.

Ce travail a permis de montrer qu'il était pertinent de mobiliser la géographie contributive pour cerner de façon efficace la vacance commerciale et d'utiliser la plateforme OSM pour diffuser cette connaissance. Reste à faire connaître la démarche pour en assurer la diffusion, ce que doivent permettre des guides d'utilisation des applications choisies pour ce travail en raison de leur simplicité.



Relevé sur le terrain de la vacance commerciale



FOCUS

Dans le périmètre de l'opération « Petites Villes de Demain » de La Seyne-sur-Mer, 80 commerces vacants ont été géolocalisés et qualifiés. Ils sont très majoritairement situés dans le centre de la ville où la densité locale de population

est relativement élevée (entre 5000 et 8000 habitants au km²) mais les revenus modestes (souvent inférieurs à 15000 euros / an).

COMPETENCES REGIONALES

aménagement du territoire et de l'environnement, développement économique

ETABLISSEMENTS

Avignon Université

ETABLISSEMENTS PARTENAIRES

Master GEOTER (Géomatique et Conduite de Projets Territoriaux) – Avignon Université

LABORATOIRE PORTEUR

UMR 7300 ESPACE Étude des Structures et des Processus d'Adaptation et des Changements de l'Espace
<https://www.umrespace.org/>

AUTEUR(S) / COORDINATEUR(S)

Cyrille Genre-Grandpierre, Professeur de géographie – aménagement, directeur adjoint UMR ESPACE, porteur du projet

Jean-Louis Zimmerman, OpenStreetMap France, formateur sur OS

Promotion 2022-2023 du master 2 GEOTER Géomatique et Conduite de Projets Territoriaux (15 étudiants)

URL

<https://formations.univ-avignon.fr/formation/master-geographie-amenagement-environnement-et-developpement-geomatique-et-conduite-de-projets-territoriaux/>

DISCIPLINES SCIENTIFIQUES

géographie – aménagement

MOTS CLES

géographie contributive ; vacance commerciale

COUVERTURE GEOGRAPHIQUE

Terrains d'expérimentation :
Périmètres PVD (Petites Villes de Demain) ou CDV (Cœur De Ville) de :
Carpentras (84, CDV)
Saint-Rémy de Provence (13, PVD)
Oraison (04, CDV)
Manosque (04, CDV)
Barjols (83, PVD)
La Seyne-sur-Mer (83, CDV).
Avignon (84, CDV)

Comprendre la vacance commerciale au regard des dynamiques territoriales des petites centralités

Comment articuler la dynamique d'ancrage des centres-villes avec les trajectoires des territoires environnants ?

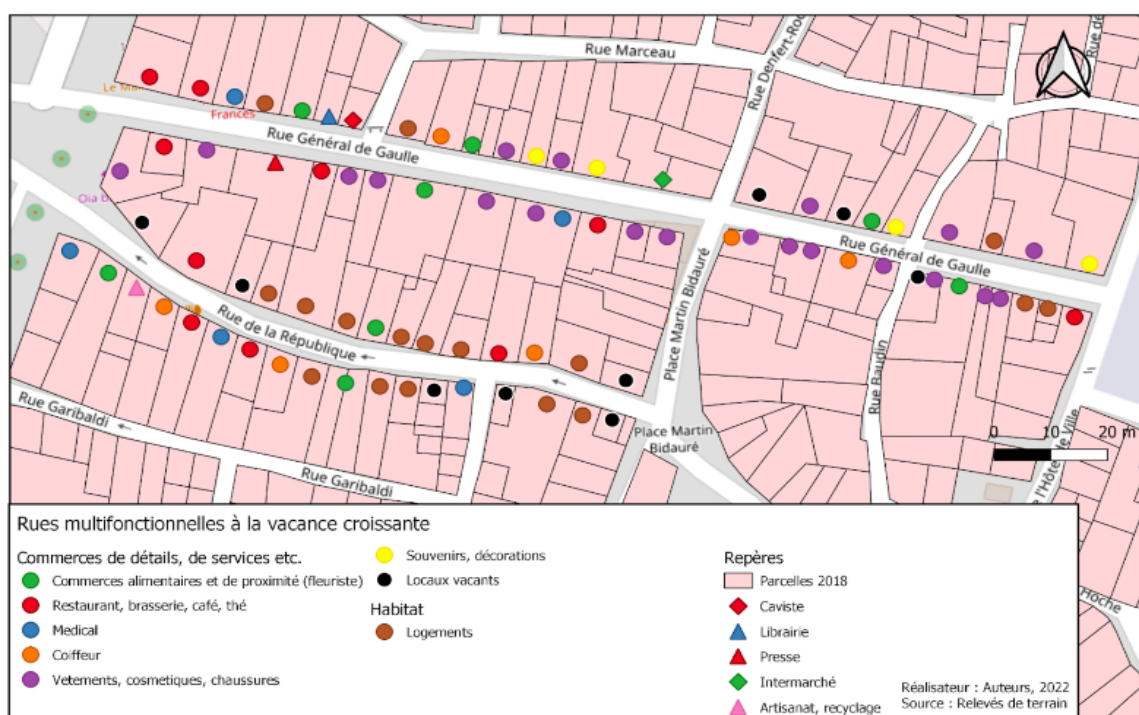
Afin d'échanger avec la Région dans la définition des modalités de soutien à ces territoires, l'IUAR/LIEU a proposé une approche qualitative, mêlant entrées sectorielle et transversale, échelles micro et méso, approches historique et actuelle en lançant des exercices croisés sur dix territoires (cf. focus ci-contre) à enjeux pour affiner la connaissance sur la vacance commerciale, replacée dans diverses configurations et problématiques territoriales : Les monographies de rues, avec un zoom sur la dimension commerciale, étaient appuyées par un diagnostic territorial.

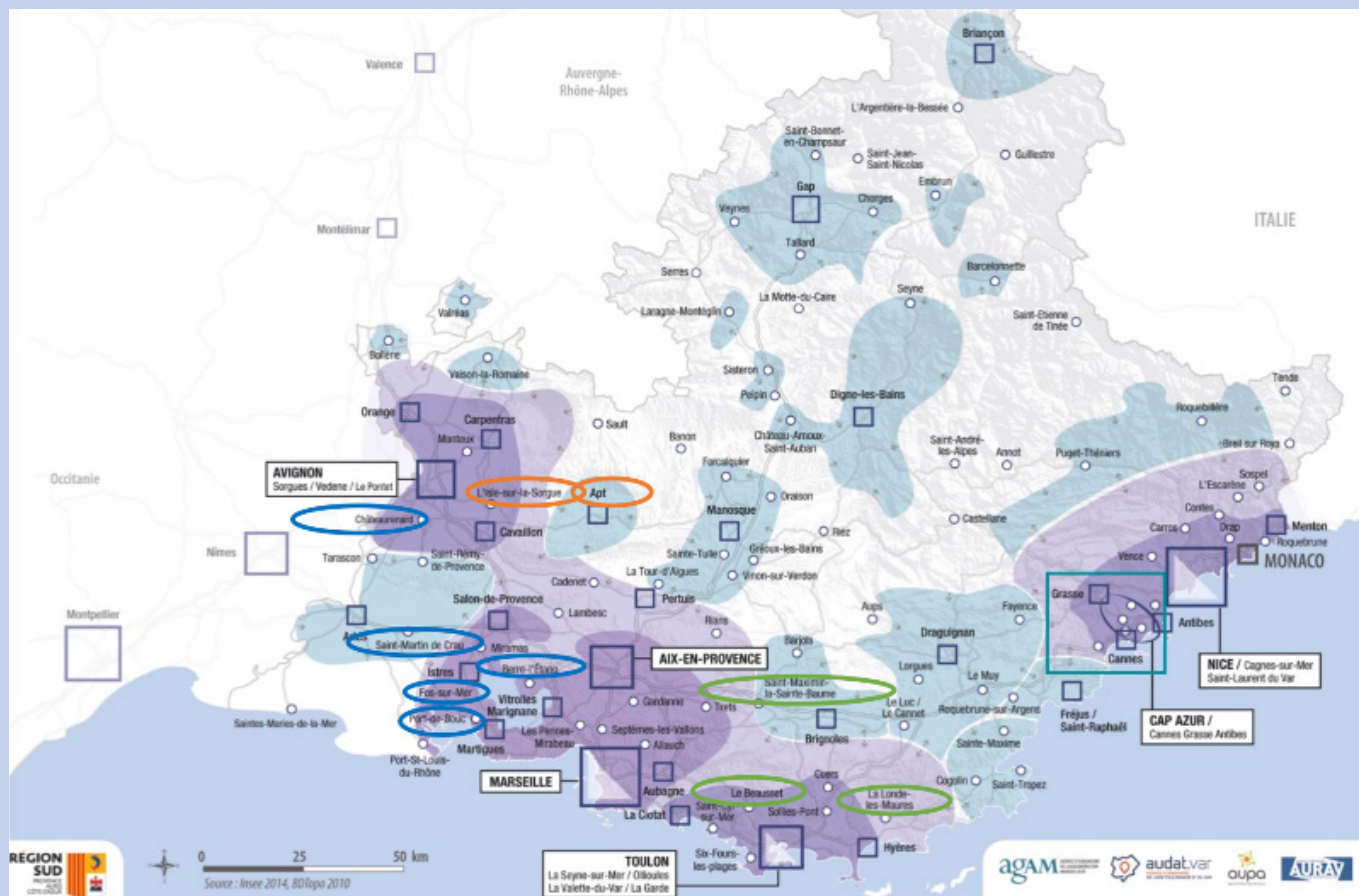
L'analyse des centralités urbaines montre que la redynamisation du commerce en centre-ville nécessite des actions à plusieurs niveaux. Les collectivités doivent coordonner l'offre commerciale et l'aménagement urbain, en partenariat avec des acteurs privés et publics. Les Chambres de Commerce et d'Industrie et les Chambres des Métiers et de l'Artisanat jouent un rôle clé en fournissant des outils et des formations.

La disparition du FISAC, une aide financière de l'Etat, est regrettée car elle permettait aux commerçants de réaliser des travaux et d'acquérir de l'équipement. Le programme "Petites Villes de Demain" offre des outils pour les centres-villes en difficulté, mais il manque de moyens financiers et rencontre des difficultés de recrutement pour les chefs de projet.

La redynamisation du commerce nécessite également des moyens financiers pour aider les commerçants et permettre aux communes de préempter des locaux. La formation des managers de commerce est essentielle pour acquérir les compétences nécessaires à ce métier complexe.

Enfin, il est important de redéfinir la centralité commerciale. Plutôt que de revitaliser l'ensemble d'un centre-ville en déclin, il peut être plus judicieux de concentrer l'offre commerciale dans des secteurs précis. Cette réflexion doit prendre en compte les singularités de chaque territoire pour proposer des solutions adaptées.





FOCUS

Afin de balayer la diversité de situations territoriales caractéristique de la Région Sud, ces exercices ont été conduits dans dix centralités en combinant 5 critères de choix :

1. représentation de différents départements (dans la limite de leur accessibilité pour les étudiants basés à Aix-en-Provence) : Bouches-du-Rhône et départements limitrophes du Var et du Vaucluse
2. maille démographique comparable : entre 10 et 19 000 habitants

3. diversité de contextes territoriaux : territoire métropolitain, arrière-pays touristique, littoral, bassin industriel

4. appartenance au programme Petites Villes de Demain : 8 des centralités retenues - rôle de centralité identifié dans le SRADDET en tant que « centralités locales et de proximité » : 9 des centralités retenues ressortent de cette catégorie, exception ayant été faite pour Apt, centralité régionale mais de maille démographique similaire.

COMPETENCES REGIONALES

développement économique, aménagement du territoire

ETABLISSEMENTS

Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional

Aix-Marseille Université

LABORATOIRE PORTEUR

Laboratoire Interdisciplinaire Environnement Urbanisme

AUTEUR(S) / COORDINATEUR(S)

Hélène Jeanmougin, Post-doctorante, programme Amidex, Institut méditerranéen pour la transition environnementale (ITEM), Aix-Marseille Université, Mesopolis
Séverine Bonnin-Oliveira, Maître de conférences en aménagement et urbanisme, Laboratoire LIEU, Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional

Monographies réalisées par les étudiants du master 1 « Dynamiques territoriales, enjeux contemporains » (IUA/LIEU)

DISCIPLINE

urbanisme

MOTS CLES

vacance commerciale ; petites centralités

COUVERTURE GEOGRAPHIQUE

région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Les banquettes de Posidonie de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Une gestion contrastée pour un enjeu littoral majeur

Les herbiers de Posidonies constituent l'écosystème marin littoral le plus étendue de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Une partie des feuilles produite par cette plante à fleurs s'échouent sur les plages et forment des banquettes denses et imposantes. Ces feuilles mortes constituent un habitat abritant une faune diversifiée et alimentent les habitats proches en matière organique. De plus, ces banquettes jouent un rôle très important contre l'érosion naturelle des plages.

Malgré les différents textes réglementaires interdisant leur destruction, les communes littorales par ignorance ou sous la pression touristique ou d'administrés détruisent et enlèvent ces formations naturelles qui constituent en fait la plage typique méditerranéenne.

Cette étude avait pour objectif d'analyser la distribution des banquettes le long de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et d'analyser les pratiques de gestion via à une enquête menée auprès des 41 communes concernées par cette problématique. Le résultat montre une gestion très hétérogène allant de pratiques illégales de mise en décharge à une gestion respectueuse de l'environnement avec des banquettes qui sont laissées en place (...) accompagnées d'actions de sensibilisation.

Dans un site atelier à Saint-Tropez, nous avons utilisé une méthode innovante, la photogrammétrie, pour caractériser les volumes de banquettes. Les résultats de l'utilisation de cette technique sont prometteurs et montrent qu'elle peut être déployée à plus grande échelle. La diversité microbienne d'une banquette a été aussi évaluée. Cette étude a été menée avec le concours des étudiants du Master Sciences de la Mer d'Aix-Marseille Université.



Banquette de Posidonie des Canebières à Saint-Tropez. Photo GIS POSIDONIE



FOCUS

Pour quelle raison enlevez-vous les banquettes de vos plages ?

«Pour protéger la biodiversité». Cette réponse illustre la méconnaissance du rôle de cet habitat côtier bien souvent traité comme une nuisance par les communes littorales

COMPETENCES REGIONALES

aménagement

ETABLISSEMENTS

Aix-Marseille Université

Université de Toulon

CNRS

IRD

LABORATOIRE PORTEUR

MIO - Institut Méditerranéen d'Océanologie,
UM110 Aix-Marseille Université, Université de
Toulon, CNRS, IRD, Campus de Luminy, 13288
Marseille, cedex 9.

<https://www.mio.osupytheas.fr>

LABORATOIRE PARTENAIRE

IMBE - Institut Méditerranéen de Biodiversité
et d'Ecologie marine et continentale, Aix-
Marseille Université

<https://www.imbe.fr>

STRUCTURE PARTENAIRE

GIS POSIDONIE

<https://gisposidonie.osupytheas.fr>

AUTEUR(S) / COORDINATEUR(S)

Thierry Thibaut, Professeur, MIO, responsable
du projet

Aurélié Blanfuné, post-doctorante, MIO

Charles-François Boudouresque, Professeur
émérite, MIO

Thomas Schohn, GIS Posidonie

Patrick Astruch, GIS Posidonie

Bruno Belloni, GIS Posidonie

Olivia Cassetti, GIS Posidonie

Louis-Charles Dziegala, GIS Posidonie

Pascal Mirleau, Maître de conférences, IMBE

DISCIPLINES SCIENTIFIQUES

écologie

MOTS CLES

banquettes de Posidonie ; cartographie ;
gestion ; diversité ; photogrammétrie

COUVERTURE GEOGRAPHIQUE

région Provence-Alpes-Côte d'Azur

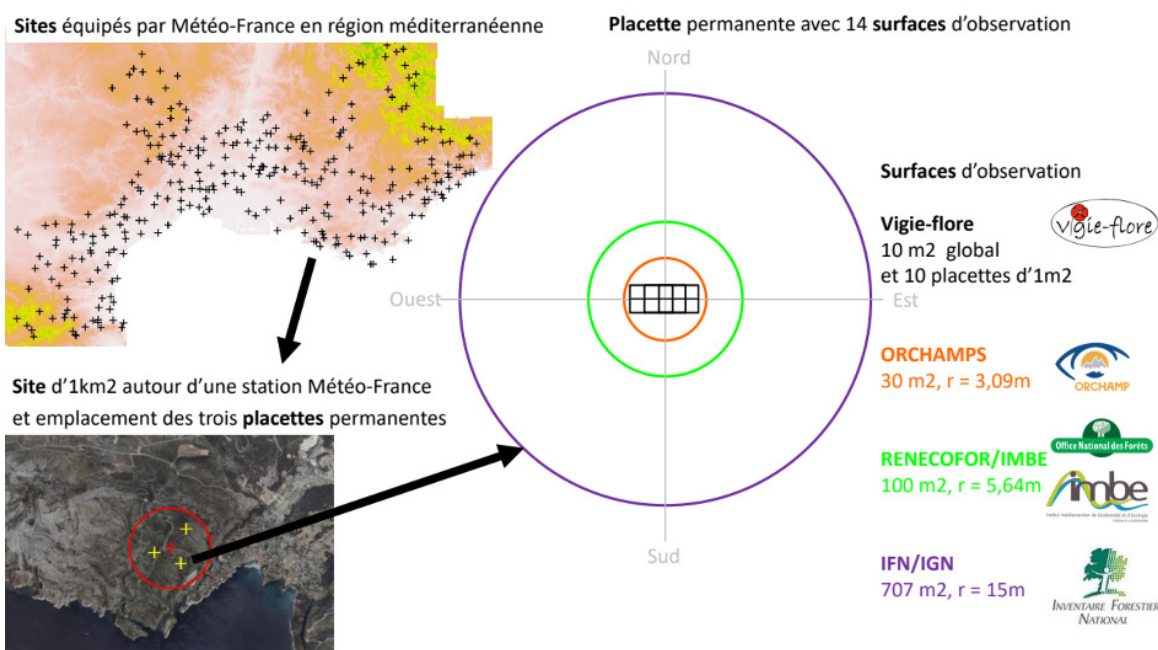
Impact des changements climatiques actuels sur la biodiversité végétale en région Provence-Alpes-Côte d'Azur (projet i3REF)

Quantifier les changements climatiques et leurs impacts sur la végétation en région méditerranéenne

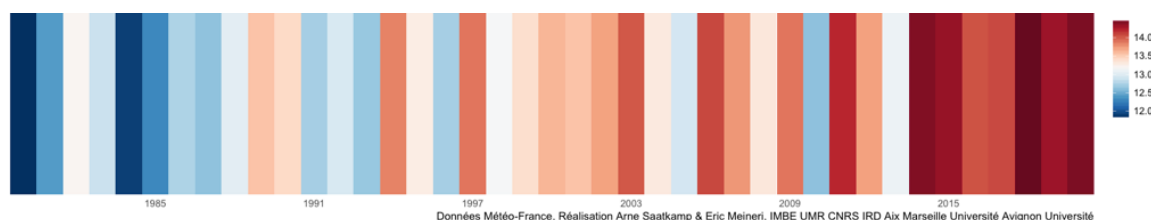
Le projet i3REF a pour objectif d'évaluer les impacts des changements climatiques en région Provence Alpes Côte d'Azur sur la biodiversité végétale et d'installer un réseau de suivi.

Pour cela, la base de données des plantes observées en région (SINP) a été utilisée afin de détailler la sensibilités des plantes en région PACA face aux facteurs du changement global via une approche de valeurs indicatrices qui a été publié dans la revue « Plant Biosystems ». La première phase du projet a également installé un réseau de suivi et d'observation de la

végétation accompagnant le réseau des stations Météo-France en région PACA pour permettre une veille des impacts des changements climatiques sur la biodiversité végétale à l'échelle régionale. L'analyse des limites de la végétation méditerranéenne a permis d'établir la correspondance entre climat et végétation passée, actuelle et future. L'approche de couplage d'observations floristiques, avec des longues séries d'observations climatiques plantes a permis d'informer les décisions pour atténuer la perte de biodiversité végétale en région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur.

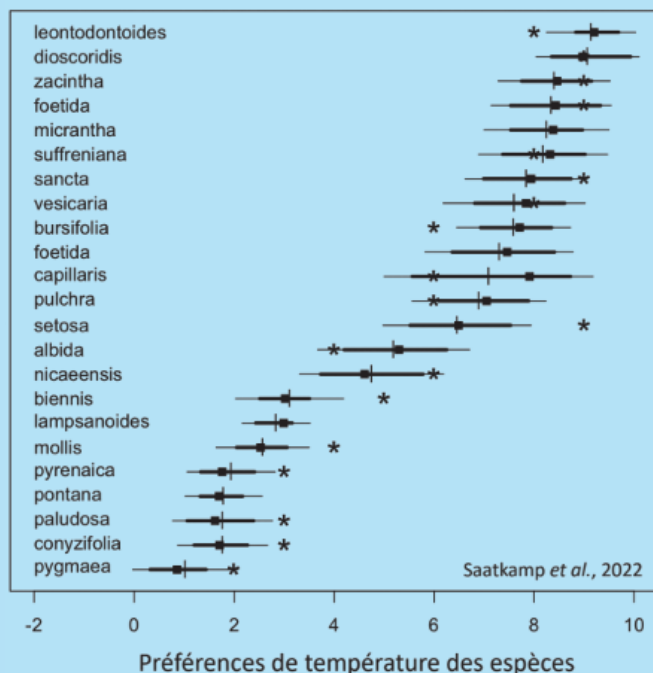


Température moyenne annuelle en France Méditerranéenne 1980-2020 (69 stations Météo-France)



SENSIBILITÉ DES PLANTES AUX TEMPÉRATURES EN RÉGION PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

Exemple des plantes du genre *Crepide*, extrait de l'article de Saatkamp et al., 2002, paru dans la revue *Plant Biosystems*, à droite le Crépide de Nîmes (*Crepis sancta*) une espèce adaptée au chaud en extension en France (photo Arne Saatkamp)



FOCUS

Nos travaux de recherche nous ont permis de comprendre que la biodiversité végétale, de la région Provence Alpes Côte d'Azur est fortement impacté par les changements climatiques en cours. Le réchauffement entre 1980 et 2020 enregistré dans les stations météorologiques de la région est d'environ 1,8°C. Pour mesurer l'impact du réchauffement il est important de connaître les tolérances des espèces aux températures élevées et à la sécheresse, dans ce projet nous avons ainsi caractérisée l'ensemble des plantes connues dans la région

pour leur limites en termes de température et de besoins d'humidité. Sur nos surfaces d'étude nous avons ensuite pu observer que seulement les espèces les plus adaptées aux conditions chaudes et sèches se développent, et que les plantes qui y poussaient autrefois, plus exigeantes en humidité et adaptées pour des conditions plus fraîches sont devenues rares. De profonds changements vont dans les années à venir changer le paysage végétal qui nous entoure.

COMPETENCES REGIONALES

aménagement du territoire et de l'environnement

ETABLISSEMENTS

Aix Marseille Université

LABORATOIRE PORTEUR

Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Écologie, IMBE

UMR Aix Marseille Université, CNRS, IRD, Avignon Université

www.imbe.fr

STRUCTURE PARTENAIRE

Conservatoire Botanique National Méditerranéen

AUTEUR(S) / COORDINATEUR(S)

Arne Saatkamp, maître de conférences, IMBE, AMU, porteur du projet

ÉQUIPE PROJET :

Eric Meineri, maître de conférences, IMBE, AMU

Ania Schleicher, stagiaire IMBE, étudiante Master 2 BEE Université Paul Valéry Montpellier

Maria Landa Barrio, stagiaire IMBE, étudiante Master 2 BEE, MNHN Paris

Virgile Noble, CBN Méditerranéen, Hyères

Olivier Argagnon, CBN Méditerranéen, Castelnau-sur-Lez

URL

<https://www.imbe.fr/arne-saatkamp.html#tabs-6>

DISCIPLINES SCIENTIFIQUES

biologie, écologie, évolution

MOTS CLES

changement climatique ; biodiversité, botanique ; crise écologique ; crise climatique, territoires

COUVERTURE GEOGRAPHIQUE

région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Etat des lieux et analyse des espaces agricoles protégées en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Les dynamiques récentes de mobilisation des outils ZAP et PAEN sur le territoire régional

Il s'agit de renseigner les dynamiques récentes de mobilisation des outils ZAP (Zones agricoles protégées) et PAEN (Périmètres de protection des espaces agricoles et naturels périurbains) sur le territoire régional.

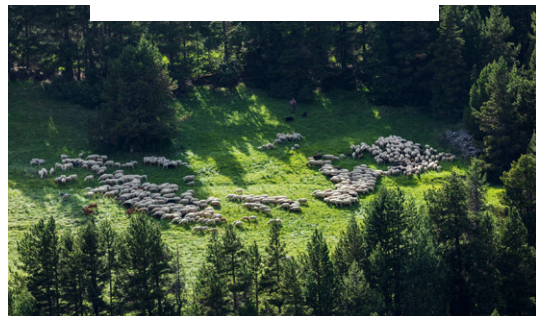
Le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur a fait de la gestion économe de l'espace un pilier de sa stratégie en matière d'aménagement durable et équilibrée du territoire. "Réduire de moitié le rythme de consommation d'espaces à l'horizon 2030", c'est l'ambition fixée dans le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), qui doit être déclinée dans les démarches locales de planification : SCoT (Schéma de cohérence territoriale) et PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal). Cette nouvelle marche en faveur de la sobriété foncière est désormais inscrite dans la trajectoire nationale en faveur du Zéro Artificialisation Nette (ZAN).



© Region-Sud Camille Moirenc

De manière corollaire et complémentaire, la Région s'est également fortement engagée sur l'enjeu de la préservation des espaces agricoles et du potentiel de production agricole régional. Le SRADDET comprend notamment une règle (LD2-Obj49a) qui invite ces mêmes collectivités locales à mettre en œuvre des démarches réglementaires de type Zones Agricoles Protégées (ZAP) ou Périmètres de protection des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN), concomitamment à l'élaboration de leurs documents d'urbanisme.

Parc National du Mercantour
© Region-Sud Camille Moirenc

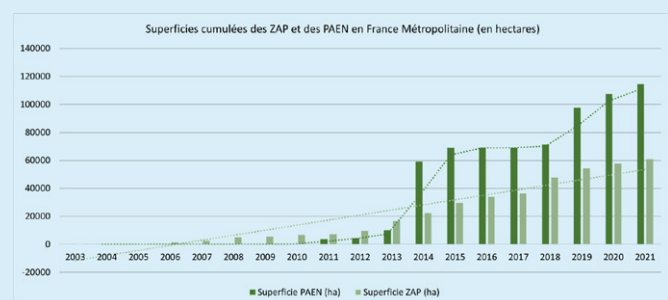
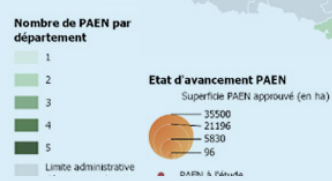
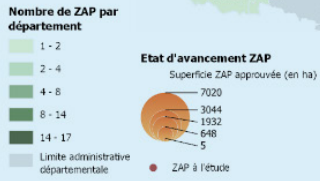


Ces outils, et plus particulièrement les Zones agricoles protégées, connaissent, depuis quelques années, un vrai succès auprès des acteurs territoriaux, avec une dynamique particulièrement soutenue dans le Var. Ce "boom" récent en faveur des Zones agricoles protégées (23 ZAP arrêtées et près d'une quarantaine en cours d'élaboration) constitue une exception à l'échelle nationale, à laquelle ces outils restent encore peu utilisés. Le PAEN connaît, quant à lui, une dynamique nationale un peu plus soutenue, alors que la région n'en recense qu'un seul.

Dans ce contexte, il est apparu nécessaire de dresser un état des lieux de la dynamique à l'œuvre en matière de projets de ZAP/PAEN, en cours d'élaboration ou arrêtés. L'étude porte également sur une analyse des ressorts et limites de ces outils et vise à questionner les stratégies des acteurs territoriaux sur l'enjeu de la préservation des terres agricoles, et du potentiel de productions agricoles et alimentaires.



Les Mees champs d'oliviers
© Region-Sud Camille Moirenc



La dynamique régionale en faveur des Zones agricoles protégées est un cas à part au niveau national. En effet, les projets de ZAP sont largement majoritaires et très souvent de dimension communale. Les projets d'envergure intercommunale restent pour le moment exceptionnels, à l'exception de la ZAP intercommunale autour de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume et de la future ZAP du Val de Durance (sur 11 communes). On dénombre un seul PAEN est approuvé, celui de Velaux.

Au niveau national, on constate au contraire une forte appropriation de l'outil PAEN sur des surfaces importantes à l'image des 52 600 ha de terres protégées sur trois périmètres dit « PENAP » autour de l'Agglomération lyonnaise, ou encore de l'ancienne "Zone à défendre" (ZAD) de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, en Loire-Atlantique. Le PAEN s'impose sur de nombreux territoires français comme l'outil privilégié de préservation des espaces agricoles avec près de 66 % des surfaces totales protégées au niveau national.

COMPETENCES REGIONALES

développement économique, aménagement du territoire et de l'environnement

ETABLISSEMENTS

Aix-Marseille Université

LABORATOIRE PORTEUR

TELEMMe

AUTEUR(S) / COORDINATEUR(S)

Jean-Noël Consalès, Maître de conférences,
UMR TELEMMe, AMU, porteur du projet

Francois Kostuch-Rossi, urbaniste

Fanny Tardieu, étudiante du master 2 PPAU

Agnès Rabion, Assistante ingénieure, UMR
TELEMME

Caroline Chagniot Assistante ingénieure, UMR
TELEMMe

Sylvain Thureau, Chargé de missions
Planification, Service Planification Territoriale et
Régional, Délégation Connaissance, Planification
Transversalité, Région SUD

DISCIPLINES SCIENTIFIQUES

géographie appliquée, aménagement du territoire et urbanisme

MOTS CLES

Zones Agricoles Protégées (ZAP) ; Périmètres de Protection des espaces Agricoles et Naturels périurbains (PAEN) ; cartographie ; enquête par questionnaires, territoire régional

COUVERTURE GEOGRAPHIQUE

région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Un regard statistique sur les territoires de mise en œuvre des dispositifs de protection du foncier agricole ZAP* et PAEN*

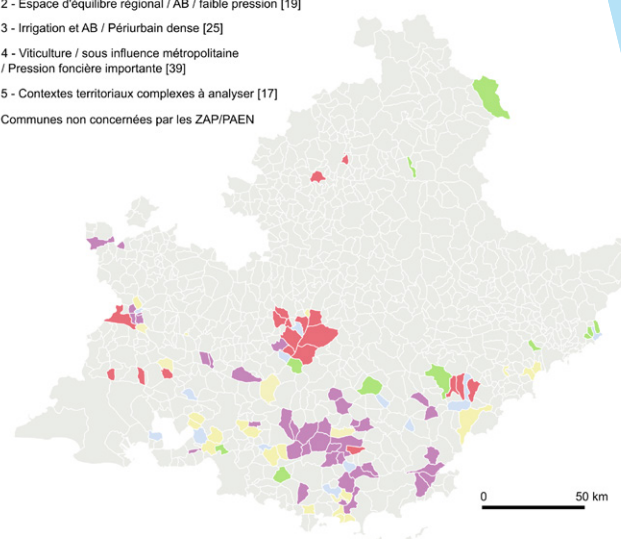
Des contextes territoriaux contrastés qui suggèrent différentes logiques de protection du foncier agricole en région

A la suite d'un travail inédit de recensement des dispositifs ZAP/PAEN réalisé en 2021 au niveau national (116 dispositifs validés dont 92 ZAP et 24 PAEN) et régional (115 dispositifs initiés dont 24 ZAP validées et 1 PAEN validé) (Cf. pages 32-33), la présente

étude propose une méthodologie d'analyse statistique des territoires concernés par ces dispositifs en région Provence-Alpes- Côte d'Azur. En mobilisant un jeu de données propres aux enjeux du foncier agricole, l'analyse identifie ainsi différents contextes territoriaux dans lesquels ces dispositifs sont mis en place :

- les espaces périurbains, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle régionale ;
- quatre types d'espaces spécifiques à l'échelle régionale : (I) des espaces caractérisés par la viticulture et une pression foncière significative (34 % des cas); (II) des espaces métropolisés avec un réseau d'irrigation agricole et une forte part d'agriculture biologique (22 % des cas) ; (III) des espaces d'équilibre régional avec une agriculture dynamique mais peu de pression de foncière (17 % des cas) ; (IV) des espaces ruraux ou périurbains caractérisés par la pratique de

- 1 - Activités d'élevage / Estives et landes [11]
- 2 - Espace d'équilibre régional / AB / faible pression [19]
- 3 - Irrigation et AB / Périurbain dense [25]
- 4 - Viticulture / sous influence métropolitaine / Pression foncière importante [39]
- 5 - Contextes territoriaux complexes à analyser [17]
- Communes non concernées par les ZAP/PAEN

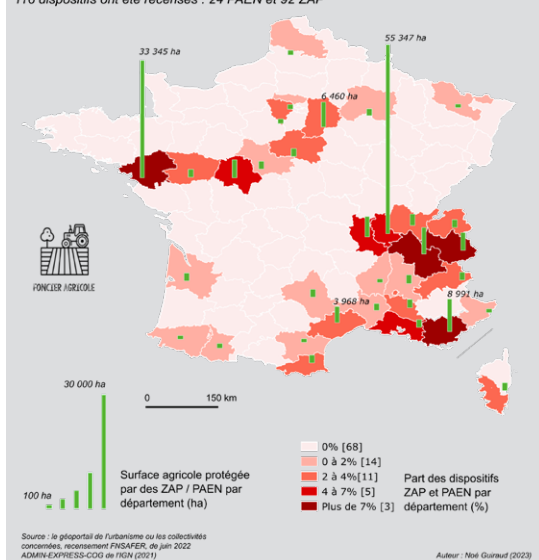


l'élevage et la présence d'estives et de landes (10 % des cas).

La typologie régionale obtenue permet également de mettre en exergue les territoires pour lesquels les dispositifs de protection du foncier agricole ZAP ou PAEN paraissent particulièrement indiqués. La présente étude valide la méthodologie développée pour identifier et caractériser les territoires à enjeux quant à la protection du foncier agricole. Cette approche est donc reproductible à toutes les échelles territoriales.

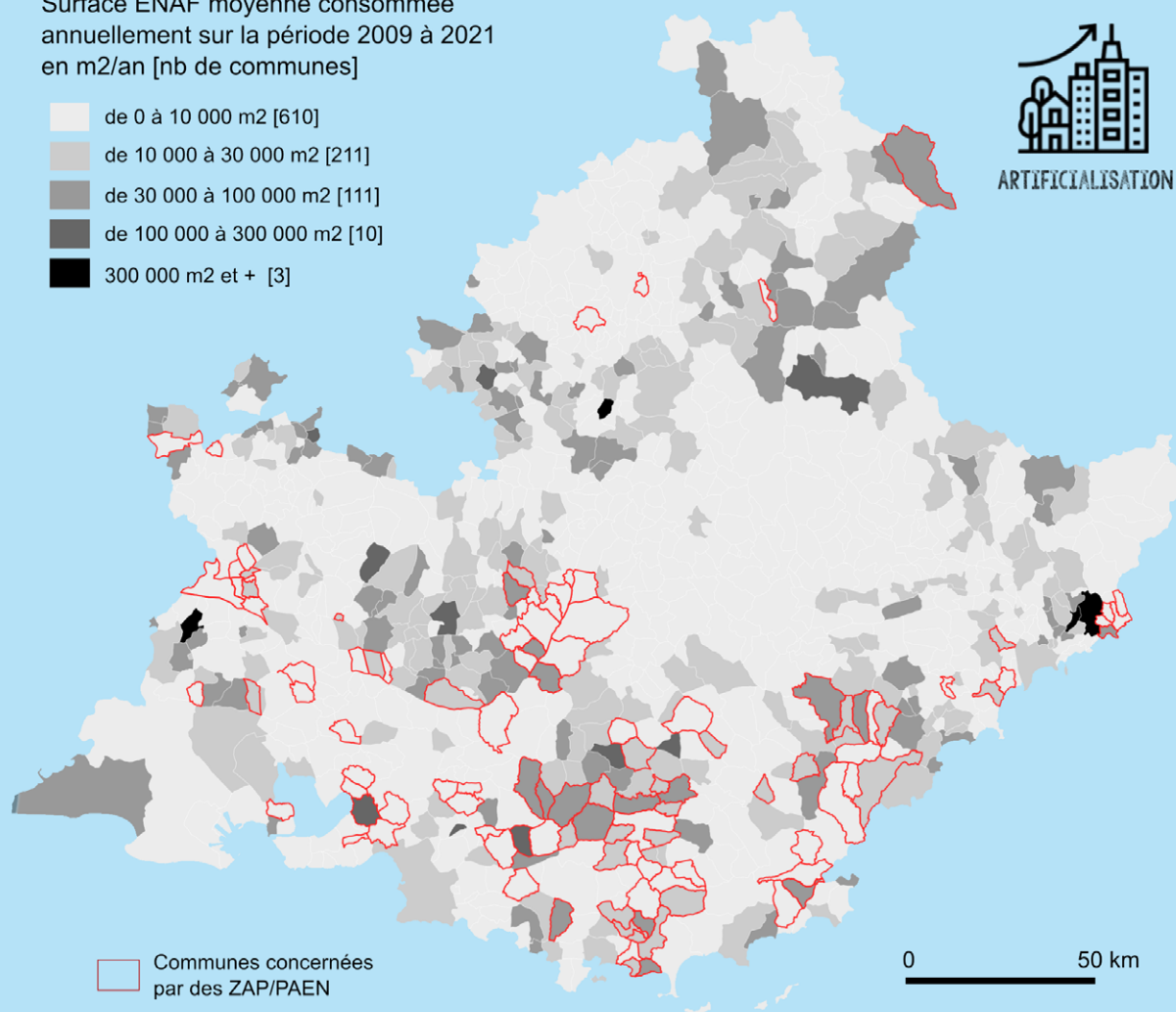
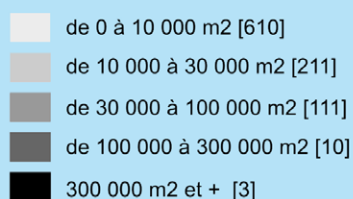
En conclusion, notre analyse régionale souligne la faiblesse du recours au dispositif PAEN en Provence-Alpes-Côte d'Azur, et ce, alors même que la majorité des dispositifs recensés (54 % des cas) s'inscrit dans des contextes périurbains particulièrement propices et adaptés aux spécificités de cet outil de protection. Cette observation invite à s'interroger sur les déterminants politiques et administratifs qui influencent la mise en place de dispositifs ZAP et PAEN, afin de mieux comprendre et accompagner les parties prenantes agricoles et territoriales. Assurément cette réflexion doit être menée au regard de la stratégie "Zéro Artificialisation Nette"

Recensement des dispositifs ZAP et PAEN en France en 2022
116 dispositifs ont été recensés : 24 PAEN et 92 ZAP



* ZAP (Zones agricoles protégées) PAEN (Périmètres de protection des espaces agricoles et naturels périurbains)

Surface ENAF* moyenne consommée
annuellement sur la période 2009 à 2021
en m2/an [nb de communes]



Communes concernées
par des ZAP/PAEN

0 50 km

* ENAF : Espace Naturel, Agricole et Forestier

Source : Observatoire national de l'artificialisation (2021), conseil
régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur (2023), BD-TOPO de l'IGN (2021)

Auteur : Noé Guiraud (2023)

FOCUS

L'un des résultats de l'étude démontre que les territoires impliqués dans des dispositifs ZAP/PAEN ne sont pas étonnamment caractérisés par des taux d'artificialisation et des consommations d'espaces naturels et agricoles plus importants que la moyenne régionale. On observe effectivement l'absence d'utilisation de ces dispositifs de protection sur plusieurs "fronts" régionaux d'artificialisation (cf. figure associée),

en particulier dans le Sud-Lubéron, le nord du Vaucluse, à la périphérie de Nice, d'Arles et d'Avignon. Dans le même sens, on constate que ces dispositifs s'appliquent de manière inégale dans des zones qui enregistrent une forte consommation ENAF, tels que les territoires de la Provence Verte, de la Métropole toulonnaise ainsi que de l'agglomération Estérel-Côte d'Azur.

COMPETENCES REGIONALES

développement économique, aménagement du territoire et de l'environnement

ETABLISSEMENTS

Aix-Marseille Université

LABORATOIRE PORTEUR

UMR 7303 (Aix-Marseille Université/CNRS)
TELEMMe (Temps, Espaces, Langages, Europe
Méditerranée, Méditerranée)

AUTEUR(S) / COORDINATEUR(S)

Jean-Noël Consalès, maître de conférences,
TELEMMe, AMU, porteur du projet
Noé Guiraud, post-doctorant, TELEMMe
Sylvain Thureau, Chargé de mission, Conseil
Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

DISCIPLINES SCIENTIFIQUES

géographie et aménagement du territoire

MOTS CLES

foncier agricole ; Zone Agricole Protégée
(ZAP) ; Périmètre de protection et valorisation
des espaces agricoles et naturels périurbains
(PAEN) ; Etude statistique

COUVERTURE GEOGRAPHIQUE

région Provence-Alpes-Côte d'Azur

TransEnAlpes - Quelle transition énergétique pour les stations de ski des Alpes du Sud ?

Comparaison et diagnostic de transférabilité

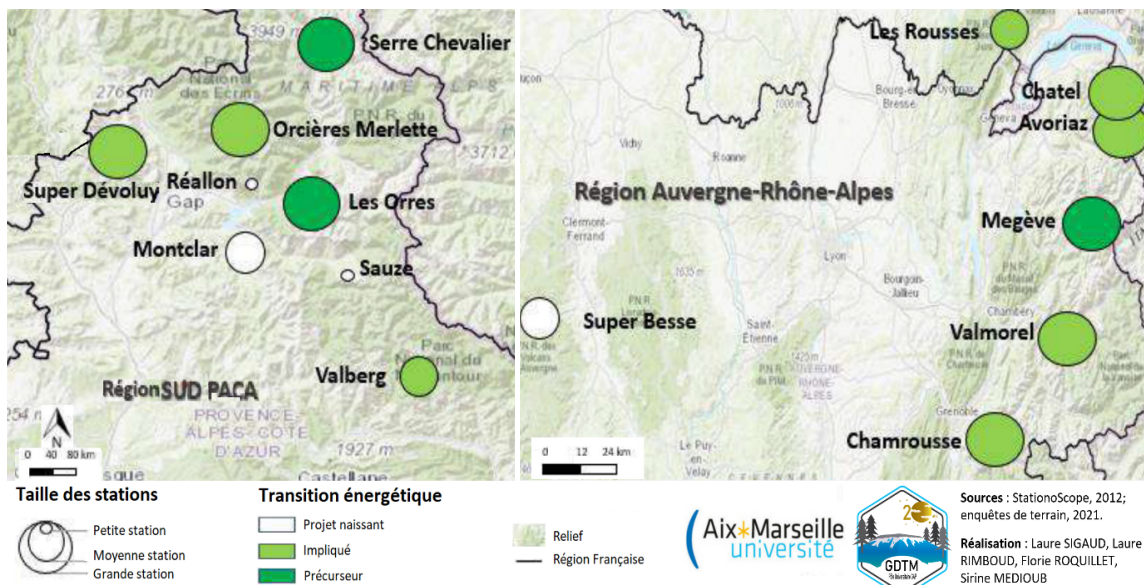
Le projet TransEnAlpes d'Aix-Marseille Université, associant les laboratoires LPED et LIEU ainsi que l'équipe pédagogique et les étudiants du Master GDTM du Pôle Universitaire de Gap répond à la volonté de la Région Sud de renforcer la mise en cohérence entre son soutien à l'économie touristique des stations de sports d'hiver et le déploiement de son Plan climat. TransEnAlpes fournit des outils d'analyse des stratégies existantes de transition énergétique des stations de sports d'hiver afin d'envisager leur transférabilité aux stations des Alpes du Sud.

Une comparaison menée auprès de 15 stations françaises permet d'identifier trois principaux types de stations :

- Les précurseurs ont largement commencé leur transition énergétique et en récoltent les premiers résultats.
- Les impliquées ont mis en place des démarches de transition, mais à ce jour de façon moins systématisée.
- Enfin, le dernier type de stations est dans une situation d'amorce. Pour elles, la transition est un projet naissant.

L'analyse révèle la possible influence de la taille de la station dans la mise en œuvre de la transition énergétique. Parmi les quinze stations étudiées, ce sont les plus grandes qui ont joué un rôle précurseur. Deux principaux facteurs explicatifs peuvent être proposés. Leur grande taille les dote de davantage de capacité d'action (économique, technique et politique) d'une part et, d'autre part, rend plus visible l'ampleur de leur impact écologique et de ce fait l'urgence de le réduire.

Ainsi, dans ses politiques d'accompagnement à la transition énergétique, il conviendrait que la Région Sud porte une attention toute particulière aux petites et moyennes stations. Outre l'appui financier et technique nécessaire à la transition énergétique, un accompagnement au portage de projet en s'appuyant sur le tissu social local existant serait opportun.



Mise en œuvre de la transition énergétique : parangonnage auprès de 15 stations de sport d'hiver



FOCUS

Le projet TransEnAlpes associe les compétences d'enseignantes-chercheuses, d'un architecte-urbaniste et d'étudiantes, tout particulièrement du Master Gestion Durable des Territoires de Montagne du pôle universitaire de Gap. Ce projet met au cœur de sa démarche le partenariat entre les acteurs du territoire, des experts et

les étudiants de Gap, futurs professionnels de la gestion des territoires de montagne qui seront les acteurs de demain de la transition écologique et énergétique des Alpes du Sud. TransEnAlpes s'inscrit dans une démarche de partages d'expérience et de co-construction.

COMPETENCES REGIONALES

développement économique, aménagement du territoire et de l'environnement

ETABLISSEMENT

Aix-Marseille Université

ETABLISSEMENT PARTENAIRE

Pôle Université de Gap

LABORATOIRE PORTEUR

LPED

Laboratoire Population Environnement Développement UMR 151 IRD-Aix-Marseille Université.

STRUCTURE PARTENAIRE

LIEU

Laboratoire Interdisciplinaire Environnement Urbanisme EA 889 d'Aix-Marseille Université.

KUB – Agence d'architecture – Urbanisme, Marseille

AUTEUR(S) / COORDINATEUR(S)

COORDINATRICES :

Cécilia Claeys, Maître de Conférences HDR en Sociologie

Laboratoire Population Environnement Développement (LPED) UMR 151 IRD-Aix-Marseille Université (AMU)

Responsable du Master « Gestion Durable des Territoires de Montagne » (GDTM) du Pôle Universitaire de Gap

Emeline Hatt, Maître de Conférences en géographie et aménagement

Laboratoire Interdisciplinaire Environnement et Urbanisme LIEU EA 889 AMU

Membre de l'équipe pédagogique du Master GDTM

AUTEURS :

Aurélien Arnaud, Maître de Conférences en géographie et aménagement

Laboratoire Interdisciplinaire Environnement et Urbanisme LIEU EA 889 AMU

Membre de l'équipe pédagogique du Master GDTM

Samuel Chwalibog, Architecte DPLG Urbaniste Eurl Kub

Intervenant professionnel au sein de l'équipe pédagogique du Master GDTM

1 groupe de 4 étudiants M2 GDTM dans le cadre de leur atelier professionnel :

MEDIOUB Sirine

RIMBOUD Laure

ROQUILLET Flavie

SIGAUD Laure

2 stagiaires de Master

Rosa Pernin

Fanny Laurent

DISCIPLINES SCIENTIFIQUES

géographie ; aménagement ; urbanisme, sociologie

MOTS CLES

transition énergétique, stations de sports d'hiver, Alpes du Sud, plan climat

COUVERTURE GEOGRAPHIQUE

zones de montagne de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

TransEnAlpes - Transition énergétique des stations de montagne : enjeux, paradoxes et perspectives

Diffuser, partager, mettre en perspective les enjeux et perspectives de transition énergétique des stations de montagne

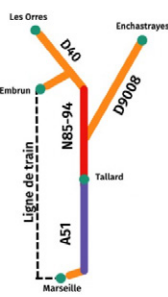
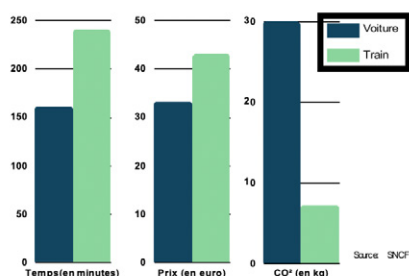
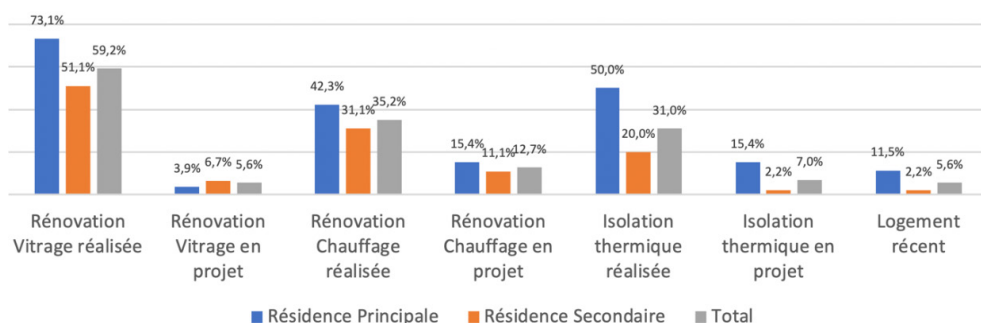
Dans un contexte marqué par le changement climatique et la crise énergétique, la question de la transition énergétique est centrale, notamment pour les stations de montagne, dont l'activité sports d'hiver (65 sites de pratique de ski en Région Sud) s'inscrit dans un secteur socio-économique « météo-sensible ».

Le projet de recherche TransEnAlpes, réunit une équipe d'urbanistes, sociologues et architectes d'Aix Marseille Université ainsi que des étudiants du Master GDTM et de l'IUAR. TransEnAlpes fournit des outils d'analyse des stratégies existantes et des perspectives de transition énergétique des stations des Alpes du Sud. La première phase du projet a permis de dresser un état des lieux des actions mises en œuvre par quinze stations de montagne. Une typologie du niveau d'engagement dans la transition énergétique ainsi qu'un recensement des pistes d'action que les stations de montagne peuvent développer ont été réalisés (par l'analyse des données accessibles en ligne et la réalisation d'entretiens exploratoires auprès des gestionnaires des stations) Cf. pages 40-41.

La seconde phase de la recherche questionne les enjeux, actions et perspectives de transition énergétique de trois stations des Alpes du Sud : Sauze-Super Sauze, Super-Dévoluy et les Orres. Ce travail a permis de mettre en évidence les solutions matérielles et sociétales de la transition énergétique mises en œuvre, à partir d'une enquête qualitative auprès de gestionnaires, de l'analyse des données disponibles quant aux émissions et consommations d'énergie sur les territoires et de la réalisation d'une enquête par questionnaire auprès des habitants du Dévoluy.

Les stations se sont tournées dans un premier temps plus fortement vers l'amélioration de l'efficacité énergétique de leurs équipements et la production d'énergies renouvelables.

La prochaine étape pourrait consister à renforcer leur approche en termes de sobriété énergétique afin de réduire leurs besoins et de s'inscrire dans la stratégie régionale visant une diminution de la consommation totale d'énergie primaire de 27% en 2030 et de 50% en 2050 par rapport à 2012 (SRADDET, 2019) pour contribuer à l'objectif régional de neutralité carbone.



Travaux de rénovation réalisés ou en projet dans les résidences principales ou secondaires du Dévoluy (déclaratif). N = 71
Conception : R. Pernin et C. Claeys, 2022

Comparatif entre voiture et train sur le trajet Marseille-Les Orres
Conception : Valentin Buira, Delphine Hosking, Clémence Jolimet et Julie Marmonnier, 2023

Négawatt, association d'experts engagés dans la recherche et la mise en œuvre de stratégies de transitions énergétiques propose une lecture selon trois piliers : la sobriété qui vise à réduire les besoins énergétiques, l'efficacité qui consiste à réduire la quantité d'énergie nécessaire à la satisfaction d'un même besoin et enfin le recours aux méthodes de production d'énergies renouvelables (Négawatt, 2022).

La recherche d'efficacité et la production d'énergies renouvelables relèvent essentiellement de solutions techniques, sinon high tech, tandis que la mise en œuvre de la sobriété est étroitement associée à une transformation des modes de vie et de consommation. L'association Négawatt préconise la priorisation de la sobriété ; <https://negawatt.org>



COMPETENCES REGIONALES

développement économique, aménagement du territoire et de l'environnement

ETABLISSEMENT

Aix-Marseille Université

ETABLISSEMENT PARTENAIRE

LPED

Laboratoire Population Environnement
Développement UMR 151 IRD-Aix-Marseille
Université.

KUB – Agence d'architecture – Urbanisme,
Marseille

LABORATOIRE PORTEUR

LIEU

Laboratoire Interdisciplinaire Environnement
Urbanisme EA 88g d'Aix-Marseille Université.

AUTEUR(S) / COORDINATEUR(S)

Coordination : Emeline Hatt et Cécilia Claeys

Equipe scientifique et technique : Samuel
Chwalibog, Aurélie Arnaud, Rosa Pernin, Fanny
Laurent, Valentin Buira, Delphine Hosking,
Clémence Jolimet & Julie Marmonnier

DISCIPLINES SCIENTIFIQUES

aménagement, urbanisme, sociologie

MOTS CLES

transition énergétique ; stations de montagne ;
sobriété

COUVERTURE GEOGRAPHIQUE

stations des Alpes du Sud

Sudorama intègre le sport dans sa fresque patrimoniale

Parcours pédagogiques autour du sport

Sudorama, grande fresque régionale audiovisuelle, a poursuivi en 2021 et 2022 l'enrichissement de ses contenus autour de l'histoire et la culture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, à partir d'archives de la télévision des années 1940 à nos jours.

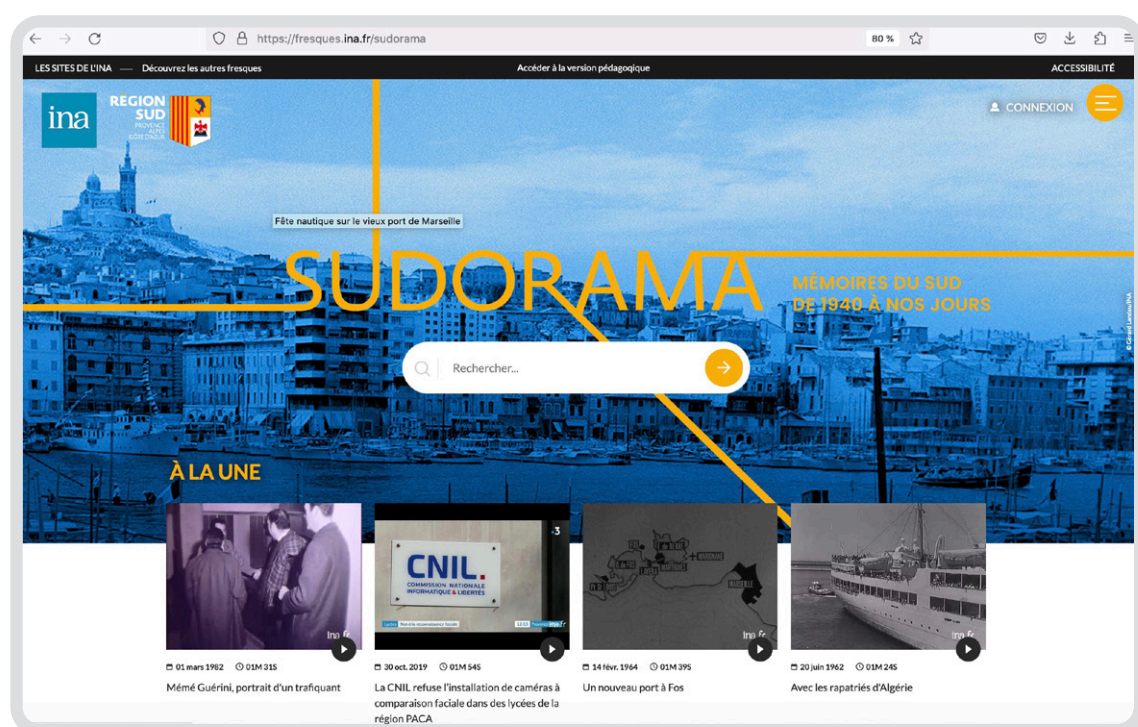
Parmi les différents parcours thématiques présentés dans Sudorama, deux sont respectivement intitulés « Champions et Cultures sportives » et « Territoires du sport ».

À travers de nouveaux documents issus des fonds de l'INA sont évoqués les jeux traditionnels de la région, puis le développement des sports que marins, commerçants ou riches touristes anglais apportent dans leurs bagages. La fresque se poursuit ensuite jusqu'aux pratiques sportives les plus contemporaines, participant ainsi à la valorisation du patrimoine sportif de la région en relation avec l'action Territoire et patrimoine du sport (<https://tepas.mmsh.fr>) portée par les maisons des sciences de l'homme d'Aix-en-Provence (Aix-Marseille Université-CNRS) et de Nice (Université de Côte d'Azur-CNRS) et intégrée dans le dispositif Connaissance des territoires de la Région Sud.

Le positionnement géographique de la région entre mer et montagne a en effet progressivement donné naissance à une culture sportive spécifique et diversifiée.

Le sport constitue aussi un spectacle rassemblant des foules considérables à l'occasion de grandes compétitions nationales et internationales. Leur forte médiatisation rejaille positivement sur l'image de la région. L'accueil d'épreuves des Jeux olympiques et paralympiques Paris 2024 a perpétué cette longue tradition.

Sudorama est coproduite par l'Institut national de l'audiovisuel (INA) et la Région Sud. Le projet associe des enseignants-chercheurs du laboratoire TELEMMe (MMSH, Aix-Marseille Université-CNRS) et les équipes de l'INA. La contribution des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux et des enseignants des lycées et lycées professionnels de la région académique Provence-Alpes-Côte d'Azur permet de proposer des « repères pédagogiques », en lien avec les programmes scolaires. Ces contenus sont mis à disposition des acteurs scolaires, via l'environnement numérique de travail des lycées de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.



SUDORAMA

ina

REGION SUD PROVENCE-ALPES CÔTE D'AZUR

Rechercher...

CONNEXION

Parcours et pédagogie

Parcours thématiques

Champions

SOMMAIRE

Champions

Présentation

La "petite reine" sur les routes provençales

Une terre de ballon rond

Autres sports d'équipe

Compétitions internationales

Pour continuer à progresser dans les cultures sportives du territoire

Bibliographie

f

t

e

p

Champions

Par Stéphane Mourlane et Stéphane Kronenberger

Publication : 2021

Présentation

Pratique élitaire à l'origine, le sport gagne l'ensemble des catégories sociales en dépit du maintien de certaines pratiques distinctives. Le sport ne se résume toutefois pas à sa pratique. Depuis le début du XXe siècle, il constitue un spectacle qui rassemble les foules. Les étapes provençales du Tour de France cycliste ou les stades de football de la région, en particulier le Stade vélodrome à Marseille, sont des lieux de rencontre privilégiés de passionnés, vibrant au gré des exploits de leurs champions. Par ailleurs, l'organisation de grandes compétitions sportives, bénéficiant d'une exposition médiatique à l'échelle mondiale, comme les Grands Prix automobiles, la coupe du monde ou le championnat d'Europe de football, assurent le rayonnement international de la région Provence-Alpes Côte d'Azur. En 2024, cette dernière accueillera des épreuves de voile et des matchs du tournoi de football des Jeux olympiques, dont Paris a été désignée ville hôte, une autre opportunité de conforter son attractivité, avec à la clé des retombées économiques et touristiques sur le long durée.

<https://fresques.ina.fr/sudorama>

FOCUS

Les parcours thématiques liés au sport présents dans la fresque Sudorama décryptent les dynamiques contemporaines à l'œuvre dans la région en lien avec la problématique du changement climatique et la nécessaire diversification des activités.

L'hiver, l'enneigement des sommets alpins permet certes la pratique du ski dans la soixantaine de stations que compte la région qui est candidate à l'accueil des Jeux olympiques d'hiver en 2030. Mais ces massifs sont aussi devenus des lieux propices à la pratique de

nombreuses autres activités sportives tout au long de l'année.

Depuis les hauteurs, locaux et touristes s'adonnent aujourd'hui au parapente ou au deltaplane. Les reliefs, plus ou moins escarpés de la région, sont aussi devenus le paradis des amoureux du VTT, qui se retrouvent par exemple dans les Terres noires des Préalpes de Digne, alors que chaque année La Transvésubienne, dans les Alpes-Maritimes, ou le Roc d'Azur, dans le Var, enregistrent une participation record.

COMPETENCES REGIONALES

lycées

ETABLISSEMENTS

Aix-Marseille Université

ETABLISSEMENTS PARTENAIRES

Institut national de l'audiovisuel

LABORATOIRE PORTEUR

(Coordination éditoriale)

TELEMMe - Temps, espaces, langages, Europe méridionale, Méditerranée (UMR 7303, Aix-Marseille Université -CNRS)

<https://telemme.mmsh.fr>

STRUCTURE PARTENAIRE

région académique Provence-Alpes-Côte d'Azur

COORDINATION GENERALE PROJET

Mireille Maurice, INA, déléguée régionale INA Méditerranée

Sophie Gillery, INA, responsable documentaire INA Méditerranée

Laure Audionot, INA, responsable studio créations Web

Elsa Coupard, INA, responsable éditoriale studio créations Web

AUTEUR(S) / COORDINATION EDITORIALE

Sophie Gebeil, maîtresse de conférences, TELEMMe, AMU, CNRS, coordinatrice projet

Stéphane Mourlane, maître de conférences, TELEMMe, AMU, CNRS, coordinateur projet

Stéphane Kronenberger, post-doctorant, TELEMMe, AMU, CNRS, rédacteur

Jean-Louis Leydet, directeur adjoint du service régional du numérique éducatif – région académique Provence-Alpes-Côte d'Azur

DISCIPLINES SCIENTIFIQUES

histoire contemporaine

MOTS CLES

histoire ; mémoire ; éducation aux médias et à l'Information

COUVERTURE GEOGRAPHIQUE

région Provence-Alpes-Côte d'Azur

URL

Délégation INA Méditerranée : <https://www.ina.fr/institut-national-audiovisuel/en-regions/ina-mediterranee>

TEPAS : <https://tepas.mmsh.fr/>

45

Les rencontres Connaissance du territoire 2021

Diffuser, partager, mettre en perspective les résultats d'études autour des grands enjeux territoriaux

La Région Sud dispose d'études utiles pour la compréhension des grands enjeux territoriaux. Son territoire est par ailleurs riche d'un vivier de chercheurs dont l'expertise est précieuse.

Les rencontres ont été imaginées pour mettre en valeur les études et travaux de recherche liés au territoire. Elles encouragent les échanges entre les différents acteurs du territoire afin d'éclairer le débat public.

Ces conférences suivies de débats réunissent un public d'experts et de citoyens, ainsi que des partenaires académiques, scientifiques et médiatiques.

Les étudiants de master 1 Journalisme explorent ces enjeux par la réalisation d'interviews vidéo, par l'alimentation d'un blog sur Marsactu, par l'animation d'émissions sur Radio Grenouille.

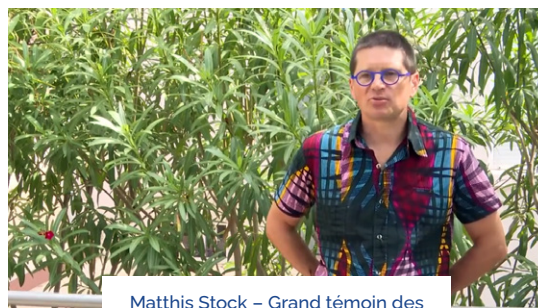
01 avril 2021 : « La reconquête industrielle, un défi pour nos territoires ? » Pour cette première séance, le grand témoin était Pierre Veltz, économiste et sociologue, grand prix de l'urbanisme en 2017, auteur de plusieurs ouvrages sur l'hyper industrialisation, dont « L'économie désirable » (Seuil). Les questions de cette séance portent sur la position de l'industrie en région Provence-Alpes Côte d'Azur, les contours d'une industrie du futur relocalisée, les conditions favorables à l'émergence d'écosystèmes industriels et la conciliation entre développement industriel et problématiques environnementales. Pascale Rouaud, cheffe de projet INSEE et Mathieu Sauviac, chargé d'études et d'évaluation au service études statistiques et évaluation de la DREETS, nous présentent un état des lieux de l'industrie en Région. A partir de cet état des lieux de l'industrie régionale, comment esquisser une économie plus désirable pour notre territoire ?



Pierre Veltz - Grand témoin des rencontres du 01 avril 2021

https://www.youtube.com/watch?time_continue=1&v=CuCetaO_qyE&embeds_referring_uri=https%3A%2F%2Fconnaissance-territoire.maregionsud.fr%2F

09 septembre 2021 : « Développement du tourisme et accès au logement : quels enjeux pour nos territoires ? » Pour cette deuxième séance, notre grand témoin était Matthis Stock, géographe spécialiste du tourisme à l'université de Lausanne, et membre du Groupe de recherche Cultures et natures du tourisme. Benjamin Mereau, Chef de projets d'action régionale, Direction régionale de l'Insee Provence Alpes-Côte d'Azur, nous a présenté l'étude « Qui détient les résidences secondaires ? ». Sylvie Rochhia et Dominique Torre, économistes au sein du Groupe de Recherche en Droit, Economie et Gestion (GREDEG), et Jean-Charles Briquet-Laugier, secrétaire général de la Maison des Sciences de l'Homme et de la Société Sud-Est, nous ont présenté « l'étude "Airbnb en Provence-Alpes-Côte d'Azur : un nouvel acteur pour l'économie du tourisme ».

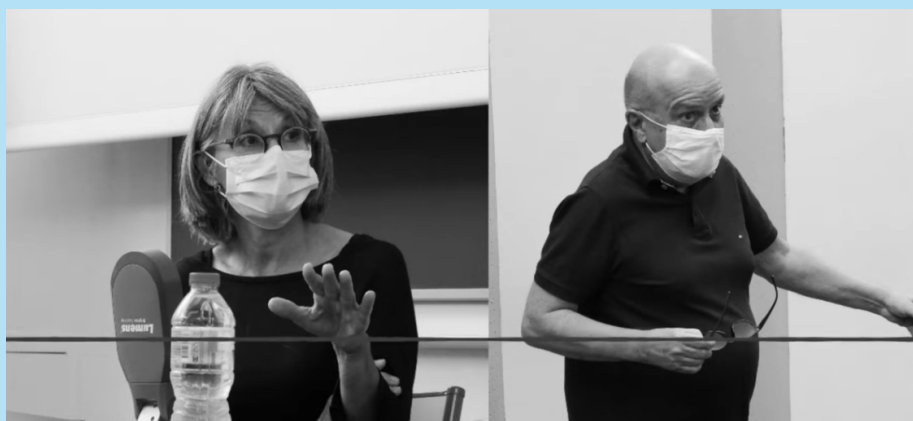


Matthis Stock - Grand témoin des rencontres du 09 septembre 2021

<https://www.youtube.com/>

02 Décembre 2021 : « Les travailleurs des premières lignes : état des lieux et enjeux ». Pierre Concialdi, économiste spécialisé dans les questions sociales, chercheur à l'Institut de recherches économiques et sociales (IRES) était notre grand témoin. Notre rencontre a dressé un état des lieux des emplois et des conditions sociales de ces travailleurs en Provence-Alpes-Côte d'Azur avant de mettre en perspective les enjeux dont ils sont porteurs, à travers deux éclairages successifs apportés par Olivier Sanzeri (INSEE) et Virginie Meyer (DREETS). Ils nous ont présenté une étude conduite avec la Région soulignant la place prépondérante des femmes parmi les 392 300 travailleurs en première ligne lors de la première vague de l'épidémie de Covid-19.

Sylvie Rochhia
(maîtresse de conférence
en droit, économie
et gestion), et Dominique Torre
(professeur d'économie) ►



◀ Pierre Concialdi,
économiste spécialisé dans
les questions sociales,
chercheur à l'Institut de
recherches économiques
et sociales (IRES) – Grand
témoin des rencontres du
02 Décembre 2021.

FOCUS

Les rencontres 2021 ont été occasion
d'aborder 3 problématiques : « La reconquête
industrielle un défi pour nos territoires ? »,
« Développement du tourisme et accès au

logement : quels enjeux pour nos territoires ?
», « Les travailleurs de première ligne face à la
crise Covid : Etat des lieux et enjeux. »

COMPETENCES REGIONALES

toutes

ETABLISSEMENTS

Région Sud

ETABLISSEMENTS PARTENAIRES

INSEE – Institut national de la statistique et
des études économiques

Médias : La Provence, Radio Grenouille,
Marsactu.

LABORATOIRE PORTEUR

IMSIC – Institut méditerranéen des sciences
de l'information et de la communication, Aix
Marseille Université & Université de Toulon,
rattaché à l'École de journalisme et de
communication d'Aix-Marseille (EJCAM)

<http://www.imsic.fr/>

STRUCTURE PARTENAIRE

INSEE <https://www.insee.fr>

La Provence : <https://www.laprovence.com/>

Marsactu : <https://marsactu.fr/>

Radio Grenouille :

<http://www.radiogrenouille.com>

AUTEUR(S) / COORDINATEUR(S)

Alexandre Joux, Professeur, IMSIC, AMU,
porteur du projet

Alexandre Gautier, directeur régional adjoint,
chef du service Études et diffusion, INSEE

Sigolène Angot, chargée de projets
valorisation, service connaissance territoriale,
Délégation Connaissance, Planification
Transversalité, Région SUD

Anne-Sophie Breteaudau, chargée de projets
valorisation, service connaissance territoriale,
Délégation Connaissance, Planification
Transversalité, Région SUD

Claire Tomasella, responsable du master
journalisme de l'EJCAM, AMU, IMSIC Étudiants
du master 1 Journalisme de l'EJCAM

Ingénieur audiovisuel : Ana Izaura Guillot

Responsable technique : Maximilien Bully

Chargée de communication : Amrita Gheenoo

DISCIPLINES SCIENTIFIQUES

sciences de l'information et de la
communication

MOTS CLES

valorisation ; territoires ; communication
institutionnelle ; espace public

COUVERTURE GEOGRAPHIQUE

région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Les rencontres Connaissance du territoire 2022

*Diffuser, partager, mettre en perspective les résultats d'études
autour des grands enjeux territoriaux*

10 mars 2022 « Face au changement climatique, quelles opportunités de développement pour les stations de montagne »

Pour cette première rencontre 2022, le grand témoin était Bernard Pecqueur, professeur à l'Institut de géographie alpine, à l'Université Grenoble Alpes. Il est revenu sur la notion de « ressources territoriales » comme élément de stratégie collective de développement.

Nils Ginestou, chef du service montagne de la Région SUD, a présenté une étude prospective sur le devenir des stations des Alpes du Sud qui met en lumière les défis du modèle économique et touristique des stations à l'horizon 2030-2050. Cette étude propose une modélisation climatique, nivologique et énergétique des stations des Alpes du Sud, et présente une analyse du modèle financier, économique et touristique des domaines skiables.

23 Juin 2022 « vivre et travailler en centre-ville à l'heure de la crise sanitaire »

Pour ce deuxième rendez-vous, le grand témoin était Hélène Reigner, professeure en urbanisme et aménagement à Aix-Marseille Université, membre du conseil scientifique de la Région SUD et responsable de Popsu Territoires. Emilie Collignon, Chargée de mission urbanisme commercial de la CCI Côte d'Azur présentera un état des lieux de l'activité économique localisée en centre-ville. Cette analyse est le fruit d'un travail partenarial de la région Sud, avec la CCIR, la CMAR et l'EPF portant sur les 118 centres-villes des pôles du SRADDET.

Laurent Couture, Chargé d'études espaces économiques et urbanisme commercial à l'Agence d'urbanisme de l'agglomération Marseillaise AGAM présentera les travaux prospectifs initiés par la Région, en partenariat avec les Agences d'urbanisme pour comprendre ce qui s'est joué depuis le début de la crise sanitaire et tenter d'imaginer des trajectoires possibles.

08 Décembre 2022 « Installation des jeunes agriculteurs, quels défis en région »

Pour cette troisième rencontre, le grand témoin était Cécile Gazo, Doctorante en sociologie, de l'Institut National Polytechnique de Toulouse. Célia PASQUETTI, chef du service souveraineté alimentaire de la Région SUD a présenté le contexte régional et les enjeux sur le territoire Régional.

Emilie RICHARD-FREVE, post-doctorante et Aurélie CARDONA, chargée de recherche en sociologie à INRAE, Centre de recherche Provence-Alpes-Côte d'Azur, UR Ecodéveloppement, ont ensuite présenté l'étude « Parcours d'installation en agriculture en région Provence Alpes Côte d'Azur : une course d'obstacles ? »

02 mars 2023 «Quelle place pour le vélo sur le territoire régional»

Pour cette dernière rencontre 2022, le grand témoin était Aurélien BIGO, chercheur associé de la Chaire énergie et prospérité à l'Institut Louis-Bachelier et auteur d'une thèse sur la décarbonation des transports d'ici à 2050. Il est revenu sur la notion de mobilité durable et la place des modes de transports doux et du vélo en particulier.

Maurice OLIVE, maître de conférences en science politique et Valérie MICHON maîtresse de conférences en sciences de gestion ont présenté l'étude menée avec leurs étudiants de l'université d'Aix-Marseille « Les associations, acteurs des politiques de mobilité vélo : initiatives, expériences, modes d'action ».



© Amrita Gheenoo



FOCUS

Extrait tiré de la tribune de Bernard Pequeur dans La Provence à l'occasion de la Rencontre « Quelles opportunités de développement pour les stations de montagne face au changement climatique ? ». Les propos résonnent aujourd'hui avec un hiver 2023 extrêmement sec qui conduit les stations de ski à repenser leur modèle : « Le développement des stations s'appuie sur un modèle quasi mécanique d'investissement productif. Plus on investit, plus la station se

développe et plus les effets induits positifs retombent sur les populations alentour. C'est ce modèle qui s'enraye et qu'il faut renverser. C'est pourquoi il faut explorer la proposition selon laquelle il existe des ressources latentes issues des spécificités du territoire qui pourraient bénéficier aux stations en renouvelant leur production de valeur et parfois même en leur faisant changer de nature. »

COMPETENCES REGIONALES

toutes

ETABLISSEMENTS

AMU /EJCAM (école de journalisme et de communication d'Aix-Marseille)

ETABLISSEMENTS PARTENAIRES

INSEE – Institut national de la statistique et des études économiques

Médias : La Provence, Radio Grenouille, Marsactu.

LABORATOIRE PORTEUR

IMSIC – Institut méditerranéen des sciences de l'information et de la communication, Aix Marseille Université & Université de Toulon, rattaché à l'École de journalisme et de communication d'Aix-Marseille (EJCAM)

<http://www.imsic.fr/>

STRUCTURE PARTENAIRE

INSEE <https://www.insee.fr>

La Provence : <https://www.laprovence.com/>

Marsactu : <https://marsactu.fr/>

Radio Grenouille : <http://www.radiogrenouille.com>

AUTEUR(S) / COORDINATEUR(S)

Alexandre Joux, Professeur, IMSIC, AMU, porteur du projet

Alexandre Gautier, directeur régional adjoint, chef du service Études et diffusion, INSEE

Sigolène Angot, chargée de projets valorisation, service connaissance territoriale, Délégation Connaissance, Planification Transversalité, Région SUD

Anne-Sophie Breteau, chargée de projets valorisation, service connaissance territoriale, Délégation Connaissance, Planification Transversalité, Région SUD

Claire Tomasella, responsable du master journalisme de l'EJCAM, AMU, IMSIC

Étudiants du master 1 Journalisme de l'EJCAM

Ingénieur audiovisuel : Ana Izaura Guillot

Responsable technique : Maximilien Bully

Chargée de communication : Amrita Gheenoo

DISCIPLINES SCIENTIFIQUES

sciences de l'information et de la communication

MOTS CLES

valorisation ; territoires ; communication institutionnelle ; espace public

COUVERTURE GEOGRAPHIQUE

région Provence-Alpes-Côte d'Azur

2024 : lancement de la Plateforme Connaissance du Territoire

Dans un contexte où les territoires font face aux effets du changement climatique et au besoin de mettre en oeuvre une transition écologique aussi complexe que prescriptive, il est apparu nécessaire de mettre en réseau les acteurs de l'aménagement durable du territoire pour faciliter l'émergence de réponses partagées et efficaces.

La plateforme est un dispositif partenarial en "mode projet" collaboratif, permettant de produire et mettre à jour de la connaissance au sens large, dans une démarche analytique et opérationnelle sur le territoire régional. Stratégique par définition, l'échelle régionale est largement identifiée dans le champ de l'aménagement, du développement territorial mais également de l'observation et de la connaissance. Dans ce cadre, la Région, les services de l'Etat, l'Insee et l'IGN ont lancé la Plateforme connaissance du territoire en décembre 2022. La dynamique de la Plateforme connaissance du territoire se répartit autour de quatre grands axes d'interventions :

- coordonner un service public de la connaissance territoriale ;
- produire collectivement et diffuser les études et les données ;
- animer des projets collaboratifs pour partager l'ingénierie publique ;
- valoriser la connaissance territoriale.

Ces objectifs trouvent une traduction opérationnelle au travers d'une offre axée sur la mise à disposition d'infrastructures et services (au travers du portail connaissance du territoire ou de DataSud, notamment), d'études, cartographies, données... Elle est un cadre d'animation notamment d'événements thématiques ou encore de groupes de travail. Elle contribue à outiller les territoires en informations stratégiques et constitue un cadre de dialogue et de co-construction de référentiels partagés.

Afin d'adapter l'offre proposée aux territoires régionaux, une large concertation a été conduite en 2023 dans le cadre du premier cycle des « rendez-vous territoriaux ». Près de 200 participants de toute la région ont fait remonter de nombreux besoins relevant du champ de l'ingénierie de la connaissance (études, données, groupes de travail). Ces souhaits ont constitué une base pour la feuille de route 2024 évolutive de la Plateforme.



Data Sud en quelques chiffres



Organisations
contributrices

153



Organisations
utilisatrices

222

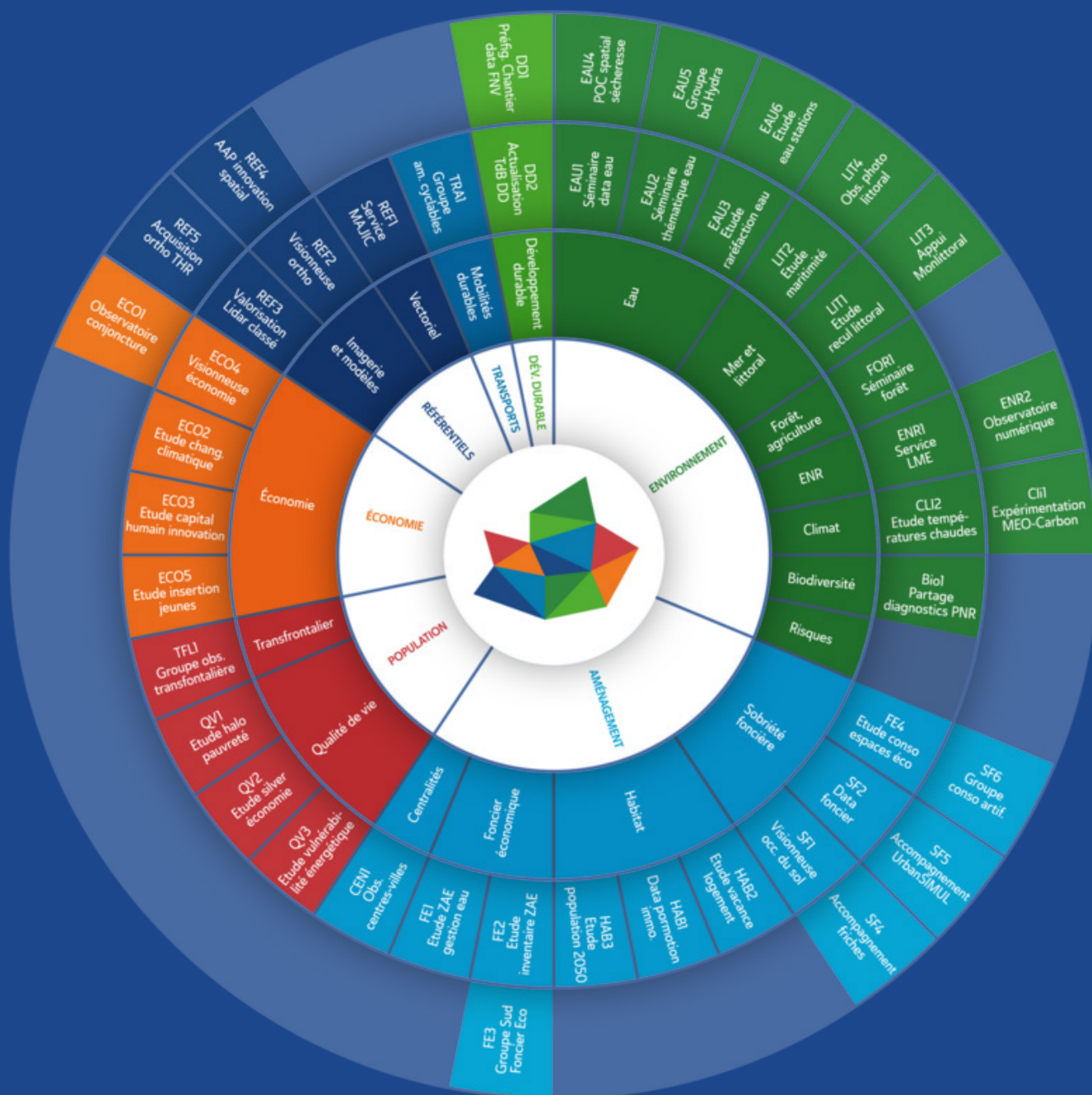


Utilisateurs
inscrits

900

<https://connaissance-territoire.maregionsud.fr/la-plateforme>

<https://www.datasud.fr/portal/>



FOCUS

LA FEUILLE DE ROUTE

9 axes transversaux :

1. un portail de référence sur la connaissance du territoire régionale ;
2. un service public régional de la donnée ;
3. un espace collaboratif pour co-construire de façon sécurisée ;
4. la redéfinition d'un outil transversal d'observation du territoire régional ;
5. le déploiement de services et outils numériques structurants ;
6. la coordination et la gouvernance de la Plateforme ;
7. une action suivie en matière de communication et de valorisation des actions collectives ;
8. la production de cartographies ;
9. un cycle renouvelé et diversifié de rencontres et de temps d'animation ;

La Région Sud confie, depuis 2019, aux Maisons des Sciences de l'Homme (MSH) d'Aix-en-Provence et de Nice le soin d'imaginer des actions communes de mise en valeur des études, soutenues dans le cadre des Fabriques de la connaissance. Le magazine éponyme est le fruit de cette collaboration inter-MSH avec le territoire. Principal objectif ? Offrir aux décideurs, comme au grand public, un panorama des axes et actions, qui chaque année, par leur démarche prospective et leur expertise, sont susceptibles d'éclairer la décision publique dans tel ou tel domaine de compétence régionale : transport ; aménagement du territoire ; développement économique ; connaissance du territoire...

Ainsi trouve-t-on dans ce numéro double – qui porte sur les exercices 2021 et 2022 – les restitutions des actions conduites par une vingtaine d'équipes scientifiques de diverses disciplines. Chaque article (composé d'une synthèse, d'un focus et de la « carte d'identité » en quelques mots-clés de l'équipe concernée) propose un retour accessible à tous sur des études, enquêtes et rapports. Parmi eux on trouve également des actions au long cours, à vocation pédagogique, de formation ou de valorisation.

